

LE DEVOIR

Vol. CVI N° 15

LE DEVOIR, LE MARDI 27 JANVIER 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

Ras-le-bol des médecins contre Barrette

Les propos du ministre,
perçus comme du mépris et
de l'intimidation, ont assez
duré, affirme la FMOQ

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Affirmations jugées méprisantes, déclarations perçues comme des menaces, les propos du ministre de la Santé Gaétan Barrette, tant dans les médias traditionnels que sociaux, ont dépassé les bornes, jugent les médecins de famille, excédés.

Cette fin de semaine, les affirmations du ministre sur son intention de retirer certains actes médicaux aux médecins, tout comme le ton de ses réponses sur Twitter, ont irrité au plus haut point certains médecins et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

Pour son président, Louis Godin, le ministre se livre à un «*règlement de comptes envers les médecins de famille et les jeunes omnipraticiennes*». «*Il sort une nouvelle déclaration farfelue chaque semaine, les médecins commencent à en avoir assez*».

Aux médecins qui l'interpellent ou le critiquent sur Twitter, Gaétan Barrette peut demander à répétition «*combien*» de patients ils voient. En réponse à un médecin qui déplorait, en anglais, que le gouvernement ne lui permette pas d'engager une infirmière, le ministre a eu cette courte réponse: «*BS*». Ajoutant un peu plus tard: «*Si vous n'êtes pas heureux en CLSC, allez ailleurs et libérez-vous*».

Réseaux sociaux

Le ministre a affirmé lundi que, contrairement à ce que certains ont cru au départ, le terme «*BS*» ne constituait pas une insulte faisant allusion aux personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Ce serait plutôt l'abréviation de «*bullshit*». «*La personne à qui je répondais était anglophone*», dit le ministre.

Le langage du ministre est franc sur les réseaux sociaux. «*Petit comique*» ou «*vous dites n'importe quoi*», sont des expressions qu'on peut lire dans ses réponses. Un style qui n'est pas apprécié par tous.

«*Tu ne peux pas insulter les médecins sans arrêt. Ce n'est pas un jeu. Ça va avoir des conséquences*», déplore le Dr Godin.

VOIR PAGE A 8 : BARRETTE

La commission Charbonneau ébranlée

Les parjures de Gilles Cloutier minent les méthodes de la CEIC

BRIAN MYLES

La crédibilité de Gilles Cloutier s'approche de zéro. L'ex-organisateur d'élections clés en main a été mis en état d'arrestation pour une quinzaine de parjures. Ses errements éclaboussent les méthodes de la commission Charbonneau et le procès de fraude dans le dossier de Boisbriand.

L'organisateur d'élections clés en main est le principal témoin à charge dans le procès pour fraude de l'ex-maire de Boisbriand, Robert Poirier, de Rosaire Fontaine (ex-employé de BPR-Triax) et de France Michaud (ex-ingénieure de Roche).

Depuis son témoignage à la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC), il a fait

l'objet de trois plaintes pour parjure de la part de l'ex-ministre péquiste Guy Chevrette, de la famille du défunt maire de Saint-Stanislas-de-Kostka, Maurice Vaudrin, et de la commission elle-même.

L'enquête est terminée depuis le mois d'avril dernier. Le 2 septembre dernier, Gilles Cloutier a

VOIR PAGE A 8 : COMMISSION

BLIZZARD SUR NEW YORK



JEWEL SAMAD AGENCE FRANCE-PRESSE

Vols suspendus, spectacles annulés, transports en commun arrêtés au moins pour la nuit, New York tournait au ralenti lundi soir, frappée par une tempête de neige affectant des millions d'Américains dans le nord-est des États-Unis. La neige tombait dru en soirée où des centaines de chasse-neige étaient mobilisés contre le blizzard. Le maire, Bill de Blasio, a appelé la population à sortir le moins possible, et a interdit la circulation de tous les véhicules à partir de 23 h. La neige pourrait tomber durant la nuit au rythme de 5 à 10cm par heure, avec une accumulation attendue de 60cm à New York, voire plus à certains endroits, et des bourrasques de 72 à 88km/heure.

AUJOURD'HUI

Actualités › **La famille éclatée.**
Une chronique de Michel David
à propos des francophones hors
Québec. **Page A 3**

Économie › **Libre-échange
Canada-Union européenne.** Nou-
vel obstacle sur la voie de la ratifi-
cation du traité. **Page B 1**

Le Monde › **Syrie.** Les Kurdes
chassent le groupe État islamique
de Kobané. **Page B 5**



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... A 2
Mots croisés..... A 2
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4



THOMAS COEX AGENCE FRANCE-PRESSE

Le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, vit reclus depuis 2012 dans l'ambassade de l'Équateur à Londres.

DONNÉES PERSONNELLES

WikiLeaks trahi par Google

FABIEN DEGLISE

Des courriels — y compris les brouillons —, des informations personnelles et des métadonnées... Lundi, le site Internet spécialisé dans la révélation d'informations secrètes, WikiLeaks, a accusé Google de collaboration honteuse avec les autorités américaines qui se sont fait livrer, sans grande résistance, par le géant du tout numérique, des données personnelles sur trois journalistes au service de Julian Assange. Une complicité dans l'intrusion qui violerait les lois sur la protection de l'intimité aux États-Unis, dit WikiLeaks, mais qui pourrait également nuire à l'image du célèbre

moteur de recherche et fournisseur, avec Gmail, de service de communication numérique à des millions d'internautes dans le monde.

«*Toute cette histoire n'est pas très bonne pour l'image de Google*, résume à l'autre bout du fil Vincent Gautrais, titulaire de la chaire en droit de la sécurité et des affaires électroniques de l'Université de Montréal. *En matière de surveillance des citoyens, les demandes de collaboration envoyées par les autorités à des entreprises de communication trouvent chez d'autres des résistances bien plus fortes que cela*».

VOIR PAGE A 8 : GOOGLE

Bras de fer en vue entre la Grèce et ses créanciers

ÉRIC DESROSIER

Les créanciers de la Grèce se montrent prêts à discuter d'éventuels assouplissements de sa dette et de ses politiques d'austérité avec son nouveau gouvernement, mais préviennent qu'elle devra quand même rembourser tout ce qu'elle doit jusqu'au dernier sou.

«*Faire partie de la zone euro signifie qu'il faut respecter l'ensemble des accords passés*», a déclaré lundi le président de la réunion des ministres des Finances de la zone euro (Eurogroupe), le Néerlandais Jeroen Dijsselbloem, au lendemain de l'éclatante victoire en Grèce du parti de la gauche radicale Syriza.

Arrivé premier avec un peu plus de 36% des voix, mais surtout à deux sièges seulement de la majorité absolue au Parlement grec, avec 149 députés sur les 300, le parti anti-austérité a rapidement fait savoir lundi qu'il avait conclu une alliance avec le petit parti de droite souverainiste des Grecs indépendants (ANEL), arrivé sixième aux élections législatives avec moins de 5%, mais dont les 13 sièges lui assureront une confortable majorité. Le chef de Syriza et nouveau premier ministre grec, Alexis Tsipras, devrait

VOIR PAGE A 8 : GRÈCE

Lire aussi › **On se fait peur?** Un éditorial de Serge Truffaut. **Page A 6**

ACTUALITÉS

EMPLOIS

Legault accuse Couillard d'avoir menti

MARCO BÉLAIR-CIRINO
à Sorel-Tracy

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, attaque de face le gouvernement libéral sur le front de l'emploi.

Le Parti libéral du Québec faillira à coup sûr à réaliser sa promesse électorale de créer 250 000 emplois en cinq ans, pense M. Legault, rappelant que le Québec a subi une perte de 18 000 emplois au cours des neuf derniers mois. «*Se faire remplir, on n'aime pas ça*», a-t-il lancé lors d'un cocktail réunissant une centaine de militants caquistes lundi soir.

Plus tôt, il avait accusé le PLQ d'avoir été élu le 7 avril dernier grâce à des publicités trompeuses. «*C'est plate à dire. C'est un gros mot, mais Philippe Couillard a menti aux Québécois pendant la campagne électorale. Il leur a dit qu'il créerait des emplois... et il en a perdu. Il leur a dit qu'il ne monterait pas les taxes et les tarifs... il les a augmentés*», a-t-il déclaré en marge du caucus présessionnel de sa formation politique à Sorel-Tracy.

M. Legault a appelé le chef du gouvernement à «*remplacer le discours par l'action*» en matière d'économie, en suivant un plan de relance de l'emploi. «*Le malheur qu'on a au Québec, c'est qu'on a un premier ministre qui est théorique*», a-t-il soutenu. M. Couillard livre de «*beaux discours*» durant lesquels «*il répète toutes les deux phrases toujours les mêmes mots "Stratégie maritime", "Plan Nord", "Stratégie maritime", "Plan Nord"*», mais il ne se montre «*pas capable*»

de créer de nouveaux emplois, a-t-il déploré.

250 000 emplois

Le chef de la CAQ presse le gouvernement libéral de tirer profit de la chute du prix du baril de pétrole et du dollar canadien afin de stimuler le secteur manufacturier. «*Le secteur manufacturier, qui est important ici à Sorel-Tracy, devrait connaître des mois de relance*». D'ailleurs, il met au défi M. Couillard de réitérer sa promesse de créer 250 000 emplois en cinq ans. «*[Est-elle] toujours valable? Sinon, quelle est sa nouvelle cible?*» a-t-il demandé.

La CAQ a placé la création d'emplois «*de qualité*» au cœur de son programme politique, a insisté M. Legault. Pour sa part, le PLQ «*n'a pas de plan pour créer des emplois, puis relancer l'économie du Québec*», tandis que le PQ a un «*chef potentiel* [Pierre Karl Péladeau qui] *qui a juste une priorité*»: faire le pays du Québec. «*Richesse: au PQ, c'est un mot qu'on ne peut pas prononcer*», a-t-il déclaré aux militants caquistes, les invitant à se ranger derrière le candidat caquiste, Jean-Bernard Emond, lors de l'élection partielle.

À ses yeux, les Québécois ti-reront une grande «*fierté*» d'être «*indépendants économiquement*» comme le leur promet la CAQ. «*L'espoir, actuellement, ça ne passe pas par une obsession référendaire, ça passe par [l'offre] d'emplois de qualité*». En début de journée, il avait dit: «*L'indépendance, ça commence par l'indépendance économique*».

Le Devoir

Deltell doit prendre une décision sur son avenir

Le chef caquiste, François Legault, demande au député de Chauveau, Gérard Deltell, de lever l'incertitude sur son avenir politique, et ce, «*le plus tôt possible*». «*[L'attente] ne sera pas infinie. Il y a des élections cet automne. Il va devoir prendre sa décision*», a-t-il dit en marge du caucus de la

Coalition avenir Québec lundi. Malgré les appels à briguer les suffrages sous la bannière du Parti conservateur du Canada, Gérard Deltell jure de son côté avoir la «*tête*» et le «*cœur*» à l'Assemblée nationale du Québec. «*Si j'avais la tête et le cœur ailleurs, je ne serais pas ici aujourd'hui*», a-t-il affirmé. «*Oui, je suis en réflexion. Ça ne m'empêche pas de faire mon travail*», a-t-il ajouté. L'élu a toutefois nié poursuivre des «*négociations*» avec le PCC.

Le Devoir

L'intégrisme est un choix personnel, juge le premier ministre

Il ne faut pas le confondre avec le terrorisme

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire
à Québec

Philippe Couillard n'a aucune intention de limiter le droit des intégristes de pratiquer une version radicale de leur religion, un choix personnel, selon lui, dans la mesure où ils respectent la loi.

«*L'intégrisme, c'est une pratique religieuse poussée à l'extrême qui, tant qu'elle n'enfreint pas les droits des autres — des autres, exemple, les femmes —, bien sûr fait partie des choix personnels de chacun*», a déclaré lundi Philippe Couillard, avant de participer au caucus présessionnel de ses députés.

Il ne faut pas confondre intégrisme et terrorisme. «*Il y a beaucoup d'amalgames qui sont faits sur des concepts qui sont très distincts*», a soutenu le premier ministre. Le terrorisme est «*l'expression des extrémismes de tout type, bien sûr celui de l'islam radical, mais il y a d'autres extrémismes sur la planète. Mais celui-là est bien sûr celui dont on est préoccupé*».

Les propos de Philippe Couillard rejoignent ceux qu'a exprimés dans *La Presse* samedi Gérard Bouchard. «*Il y a manifestement un lien entre intégrisme et terrorisme, mais l'un ne conduit pas nécessairement à l'autre. D'où la question: la prévention de la radicalisation religieuse conduira-t-elle à surveiller tous les intégristes et à restreindre leurs droits? Ce serait inadmissible*», juge l'historien et sociologue.

Le gouvernement Couillard travaille toujours sur un projet de loi portant sur la neutralité religieuse de l'Etat. «*Il n'est pas exclu qu'il soit déposé lors de la [présente] session*», a indiqué le premier ministre. Le contenu de ce projet de loi reprendra les mesures que le chef libéral a énoncées en janvier 2014: obligation de donner ou de recevoir les services de l'Etat à visage découvert et balises en matière d'accommodements religieux. Il comprendra aussi des «*outils*» afin que la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) puisse intervenir plus efficacement.



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

Il ne faut pas confondre intégrisme et terrorisme. «*Il y a beaucoup d'amalgames qui sont faits sur des concepts qui sont très distincts*», a soutenu lundi Philippe Couillard.

Ce projet de loi, «*c'est un élément parmi d'autres d'un ensemble beaucoup plus vaste*», a signalé le premier ministre. Ainsi, la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil, doit présenter une nouvelle politique en matière d'immigration, qui précisera «*le modèle d'accueil et d'intégration à notre communauté qui va faire en sorte que tout le monde puisse vivre en harmonie chez nous*».

En outre, Kathleen Weil préside un groupe de travail interministériel sur la lutte contre l'intégrisme, qui est chargé de définir un plan d'action et auquel participent les ministres de l'Éducation, Yves Bolduc, de la Protection de la jeunesse, Lucie Charlebois, de la Sécurité publique, Lise Thériault, de la Famille, Francine Charbonneau, et de l'Emploi et de la Sécurité sociale, François Blais.

La sécurité avant tout

Philippe Couillard a insisté sur l'enjeu de la sécurité de la population, un sujet qui était de toutes les discussions lors de son séjour en Europe. «*Le premier mot toujours* [qu'il a

entendu]: *sécurité, sécurité, sécurité*».

«*On est quand même bien armés*», a-t-il fait valoir, sans annoncer de nouvelles initiatives en matière de lutte antiterroriste alors que le gouvernement Harper s'apprête à déposer cette semaine un projet de loi qui accordera plus de pouvoirs aux policiers à cet égard. «*La sécurité, encore une fois, c'est l'aspect important, mais ce n'est pas le seul aspect. Il faut prévenir, détecter dans les communautés et poser*

de multiples actions».

Par ailleurs, Philippe Couillard a révélé qu'il s'était entretenu il y a quelques jours avec l'ambassadeur d'Arabie saoudite au sujet du cas de Raïf Badawi. Il ne croit pas à l'usage de sanctions à l'endroit du régime saoudien. «*La plus certaine façon de les rendre encore plus radicaux et éloignés de nos valeurs, c'est de les maintenir dans l'isolement*», estime le premier ministre.

Le Devoir

Le malaise de Philippe Couillard

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, n'entend pas jouer au psy. Il a préféré s'abstenir de lier l'«*insensibilité*» du premier ministre Philippe Couillard aux questions identitaires québécoises avec son séjour en Arabie saoudite dans les années 1990, comme l'a fait le chef intérimaire du Parti québécois, Stéphane Bédard, jeudi dernier. «*Dès qu'on parle de tous les dossiers qui sont identitaires, M. Couillard a un malaise. Ça vient d'où? Il faudrait qu'un psychiatre s'assoie avec lui et regarde ça*», a-t-il lancé en point de presse.

La réaction de M. Couillard

après qu'il lui eut demandé trois fois plutôt qu'une à l'Assemblée nationale si un policier ou une policière doit arborer un signe religieux, était éloquent, selon M. Legault. «*Il était choqué bien noir! Il était tout rouge! Il a un malaise évident. Pourquoi? Je ne suis pas dans sa tête. Je ne sais pas. Même chose quand vient le temps de parler de la défense du français*», a-t-il affirmé. Le premier ministre libéral est «*en contradiction avec ce que pensent la majorité des Québécois*» de la plupart des enjeux identitaires. «*Et ça, ça va le rattraper éventuellement*», a averti M. Legault.

Marco Bélaïr-Cirino

MOTS CROISÉS

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

2767

HORIZONTALEMENT

1. Malfaiteur - Kiosque.

2. Agitation - Convoquer.

3. Ensemble des entrées d'un dictionnaire.

4. Couvert de vapeur d'eau - Espaces sablés.

5. Sert à repasser - Mauvaise nourriture.

6. En outre - Bassin d'un port méditerranéen.

7. Lésion cutanée - Grain de pollen - Fin de verbe.

8. Qui provient par descendance - Enlève les saillies de.

9. Interjection expressive - Poisson comestible - Signe de ponctuation.

10. Railleries - Consacré.

11. Grogner - Façonner.

12. Pue - Crochet.

4. Créateur - Lichen grisâtre.

5. Arbres d'Afrique - Mines.

6. Bruit sec - Unité de courant.

7. Dépourvu de force - Coule en Russie - Est en nage.

8. Pansement adhésif.

9. Caboche - Qui a besoin d'air pour vivre.

10. Imprégner une étoffe d'un produit astringent - Ce qu'on possède.

11. Arbre d'Afrique - Qui sont à elles.

12. Monter - Bombarde.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

2766

SOLUTION DU DERNIER

Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Janvier 2015

L'Action NATIONALE

Éditorial

Nous n'aurons pas honte

L'insertion dans le réseau anglais

Le bilinguisme rend-il riche ?

Primeur d'Andrée Ferretti

Diane

Abonnements et achats

à la boutique action-nationale.qc.ca

au téléphone 514 845-8533 (sans frais: 866 845-8533)

par la poste L'Action nationale, 82 rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3

Météo Média

Lever du soleil: 7h21
Coucher du soleil: 16h54

©MétéoMédia 2015

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Mel 1/-6	Sol 1/-7	Londres	Var 8/3	Plu 10/4
Moncton	Nei -6/-10	Nei -6/-14	Los Angeles	Sol 20/12	Nua 21/13
Saint-Jean	Nei -6/-9	Nei -5/-13	Mexico	Sol 21/8	Sol 20/7
Toronto	Var -8/-13	Sol -4/-6	New York	Nei -3/-5	Sol -2/-6
Vancouver	Plu 10/6	Var 9/6	Paris	Var 6/1	Plu 8/1
Winnipeg	Var 1/-8	Nei -2/-17	Tokyo	Plu 7/4	Sol 7/1

Montréal

Aujourd'hui -11

Quelques flocons, pdp 60%.

Ce soir -15

Nuageux avec éclaircies.

Demain -10/-13

Ensoleillé.

Judi -7/-11

Ciel variable.

Vendredi -4/-20

Quelques flocons, pdp 60%.

Québec

Aujourd'hui -13

Quelques flocons, pdp 70%.

Ce soir -16

Plutôt nuageux.

Demain -8/-16

Ciel variable.

Judi -8/-10

Ciel variable.

Vendredi -5/-20

1 à 3 cm de neige, pdp 70%.

Gatineau

Aujourd'hui -10

Passages nuageux.

Ce soir -18

Ciel variable.

Demain -9/-15

Ensoleillé.

Judi -6/-17

Quelques flocons, pdp 40%.

Vendredi -6/-21

Quelques flocons, pdp 60%.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.

Météo Média

ACTUALITÉS

La famille éclatée



MICHEL DAVID

Durant quelques décennies après la signature de la Constitution de 1867, les Québécois, ou plutôt les Canadiens français, ont pu rêver d'une patrie pancanadienne, où francophones et anglophones pourraient s'épanouir côte à côte d'un océan à l'autre.

Puis sont venus coup sur coup le Public School Act de l'Île-du-Prince-Édouard (1877), l'abolition des droits scolaires garantis aux francophones en Saskatchewan et en Alberta (1905), le règlement 17 en Ontario (1912), la suppression des écoles françaises au Manitoba (1916)...

Ces violations des droits de leurs «frères» dans le reste du pays ont profondément attristé et fâché les francophones du Québec, qui en sont toutefois venus à la conclusion qu'il serait suicidaire de lier leur sort au leur, malgré la grande sympathie qu'ils éprouvaient et éprouvent toujours pour eux.

A partir du moment où le nationalisme canadien-français a fait place au nationalisme québécois, et où les francophones du Québec ont commencé à se percevoir comme une majorité, la famille devait inévitablement éclater. Le Québec se sent toujours une certaine responsabilité envers les francophones hors Québec, mais la divergence de leurs intérêts provoque périodiquement des désaccords qui peuvent être déchirants.

◆ ◆ ◆

La semaine dernière, le gouvernement Couillard a soulevé leur colère en appuyant le gouvernement du Yukon dans une cause portant sur l'accès à l'école française qui s'est retrouvée devant la Cour suprême.

L'article 23 de la Charte canadienne des droits stipule que les citoyens canadiens qui ont reçu leur instruction primaire en français ou en anglais au Canada, et qui résident dans une province où cette langue est celle de la minorité, ont le droit de faire instruire leur enfant dans cette langue au primaire et secondaire.

Le bassin d'élèves francophones étant limité, la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) voudrait pouvoir accueillir des descendants de francophones, des immigrants ou simplement des francophiles qui ne répondent pas aux critères de l'article 23, mais le gouvernement du territoire s'y oppose pour des raisons financières.

Les associations de francophones hors Québec, qui suivent la cause de près, ont été stupéfaites de voir le gouvernement du Québec se ranger derrière celui du Yukon, comme elles l'avaient été en 1989 quand le gouvernement Bourassa avait appuyé l'Alberta contre les Franco-Albertains dans une célèbre cause portant sur la gestion des écoles, craignant lui aussi une interprétation de la Cour suprême qui aurait pu permettre à la communauté anglophone de contourner les dispositions de la loi 101.

Depuis la publication du rapport Chambers (1992), la communauté anglophone réclame périodiquement que la langue maternelle devienne le critère d'accès à l'école anglaise, ce qui lui assurerait un inépuisable bassin d'élèves qui sont actuellement forcés de fréquenter l'école française. Aucun gouvernement, libéral ou péquiste, n'a voulu envisager cette possibilité.

◆ ◆ ◆

À moins de faire preuve d'une réelle mauvaise foi, il saute aux yeux que le sort de la communauté anglo-québécoise est infiniment plus enviable que celui des communautés francophones hors Québec. Le Québec aurait pu invoquer «l'exception québécoise», qui justifierait une certaine asymétrie dans l'application de la Charte des droits au Québec et dans le reste du pays, mais si jamais les francophones du Yukon étaient autorisés à déroger à l'article 23 de la Charte, les anglophones du Québec réclameraient certainement le même traitement.

Avant d'être nommé commissaire aux langues officielles, Graham Fraser a pratiqué le journalisme pendant de longues années au Québec. On lui doit même une remarquable histoire des quinze premières années d'existence du PQ. Il a une connaissance intime du Québec et du reste du Canada. Cela ne l'empêche pourtant pas de comparer les pommes et les oranges, quand il réclame que le gouvernement Couillard crée un Bureau des affaires anglophones, comme il existe un Office des affaires francophones en Ontario.

Bien entendu, la *Gazette*, qui reproche leur indifférence des libéraux, s'est empressée d'applaudir. Selon elle, les menaces qui planent sur les institutions anglophones justifieraient la création d'un organisme qui, un peu comme le vérificateur, produirait des rapports sur l'état de la communauté anglo-québécoise et la qualité des services qui lui sont offerts, de même que des analyses sur l'impact de toute nouvelle législation qui pourrait la concerner.

Les doléances des anglophones québécois, qui bénéficient d'un réseau d'institutions incomparable, doivent paraître surréalistes aux francophones hors Québec, qui doivent quémander le moindre droit, mais elles expliquent aussi l'extrême réticence des gouvernements québécois à entrouvrir une porte.

mdavid@ledevoir.com

La mission a évolué, dit la Défense

Les soldats canadiens ont été la cible de deux nouvelles altercations au sol avec le groupe armé État islamique en Irak

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les soldats canadiens ont été la cible de tirs ennemis en Irak à deux nouvelles reprises dans la dernière semaine. Et la Défense nationale a laissé entendre que le nombre d'altercations du genre irait croissant, puisqu'il en va de l'«*évolution naturelle*» de la mission.

Un premier échange de tirs entre les forces spéciales canadiennes et les combattants de l'État islamique avait enragé l'opposition la semaine dernière, les partis rappelant qu'Ottawa avait promis que ses soldats se tiendraient loin de lignes de combat.

«*C'est simplement un processus naturel d'évolution*» de la mission, a fait valoir lundi le capitaine Paul Forget du commandement interarmées, en annonçant que deux nouveaux incidents venaient de se produire. Au départ, le rôle des forces spéciales «*était de leur montrer les éléments de base*» de la guerre, à l'écart dans des bureaux. «*Maintenant, nous sommes au point où on peut les conseiller sur une zone de combat, et donc leur permettre de faire des offensives plus spécialisées*», a-t-il expliqué lors d'une mise à jour sur la mission en Irak.

Les circonstances des deux nouvelles fusillades étaient semblables à la première: les conseillers militaires canadiens ont accompagné les forces irakiennes sur la ligne de front afin d'élaborer un plan d'attaque. Ils ont rapidement été la cible de tirs, auxquels ils ont répliqué en neutralisant l'ennemi.

Et les sorties de ce genre risquent d'être de plus en plus fréquentes, a avoué le capitaine Forget. «*Cela va arriver de temps à autre, oui.*» Car les forces irakiennes et celles de la coalition sont en pleine offensive dans le nord de l'Irak afin de récupérer Mossoul et les territoires avoisinants aux mains de l'EI. C'est aussi dans le nord du pays que l'aviation canadienne a mené 12 frappes aériennes la semaine dernière, une augmentation par

rapport au rythme de bombardements des derniers mois.

La mission a-t-elle changé?

Au premier jour de la reprise parlementaire, les conservateurs ont fait face à un barrage de questions de l'opposition qui les accuse d'avoir «*caché la vérité*» sur la teneur de la mission. Car à l'automne, M. Harper affirmait que les soldats «*n'accompagnent pas les forces irakiennes au combat*».

Le ministre de la Défense a rétorqué que le gouvernement «*a été très clair*» sur le fait que «*les forces spéciales seraient en position pour conseiller et assister [les Irakiens] et c'est exactement ce qu'ils font*». Rob Nicholson s'est dit fier de voir les soldats répliquer au tir ennemi et a dit que tous devraient l'être aussi.

«*Bien sûr qu'ils doivent se défendre*, lui a lancé le chef du NPD, Thomas Mulcair. *Mais la vraie question, c'est pourquoi est-ce que le gouvernement les a mis en danger, après avoir promis aux Canadiens qu'ils n'iraient pas au front?*»

Le chef libéral a à son tour rappelé les déclarations passées du premier ministre. «*Pourquoi le gouvernement a-t-il trompé les*

L'EI glorifie le tireur du Parlement

Le groupe armé État islamique (EI) a lancé un appel à d'autres attaques terroristes au Canada, en glorifiant Michael Zehaf-Bibeau qui avait tué un soldat au Monument commémoratif de guerre à Ottawa avant d'entrer armé au Parlement et d'y être abattu. Dans un enregistrement audio de neuf minutes publié lundi, Abou Mohammed al-Adnani a encouragé ses auditeurs à prendre exemple sur celui qui s'est attaqué à ce «*Parlement d'infidèle*», et il a couvert d'éloges les auteurs des récentes attaques en Australie, en France et au Canada. Le porte-parole de l'EI a en outre appelé «*tous les musulmans d'Europe, de l'Ouest infidèle et de partout, à cibler des militants dans leurs*

Canadiens?», a accusé Justin Trudeau.

«*Je ne suis pas certain que nous pourrions entraîner des troupes sans les accompagner*», lui a lancé le ministre Nicholson.

Le président américain, Barack Obama, a refusé d'envoyer ses forces spéciales sur la ligne de front avec les Irakiens. Car cela pourrait saper l'argument du gouvernement américain qui affirme qu'il ne mène pas de mission de combat terrestre en Irak, ont expliqué des membres du gouvernement au *Wall Street Journal*.

Si la mission canadienne a changé, néodémocrates, libéraux et les membres de Forces et Démocratie réclament que les conservateurs tiennent un nouveau débat sur la question. Le NPD a demandé un débat d'urgence lundi, mais le président des Communes, Andrew Scheer, a refusé.

La Défense avait en outre indiqué la semaine dernière que les forces canadiennes vont aussi sur le terrain pour repérer des cibles de bombardement pour la coalition internationale. Le capitaine Forget n'a pas su préciser lundi si elles ont mené d'autres opérations du genre cette semaine.

Le Devoir



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Au premier jour de la reprise parlementaire à Ottawa, les conservateurs ont fait face à un barrage de questions de l'opposition, entre autres du chef du NPD, Thomas Mulcair, qui les accuse d'avoir «caché la vérité» sur la teneur de la mission militaire canadienne en Irak.

Le NPD accuse les conservateurs de trafiquer les chiffres

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le NPD est bien déterminé à tailler en pièces la réputation qu'ont les conservateurs d'être de bons gestionnaires économiques. Le maintien des réductions d'impôt malgré un prix du pétrole en chute libre et la promesse d'atteindre quand même l'équilibre budgétaire amènent le parti de Thomas Mulcair à accuser — préventivement — le gouvernement de trafiquer les livres comptables.

«*Les conservateurs sont peut-être en train de trafiquer les livres en changeant les estimés qu'ils utilisent pour le prix d'un baril de pétrole et les revenus qu'ils en tireront*», a déclaré Nathan Cullen à l'occasion de la reprise des travaux à la Chambre des communes après le congé des Fêtes. M. Cullen n'a aucune preuve de ce qu'il avance, hormis quelques commentaires du ministre des Finances, Joe Oliver, laissant entendre que le ministre pourrait revoir sa façon de calculer.

Thomas Mulcair est allé presque aussi loin que son porte-parole en matière de Finances en parlant pour sa part du «*mirage*» économique des conservateurs et du jeu de «*cache-cache*» auquel ils s'adonnent à son avis. M. Mulcair semble avoir déjà conclu que les chiffres du prochain budget ne seront que des arguments électoraux. «*Aucun chiffre qu'ils vont donner au mois d'avril ou après n'aura été analysé à la lumière du jour. On va tomber en campagne*

«*Nous allons honorer nos engagements et nous ne planifions aucune compression majeure*»

Le ministre des Finances, Joe Oliver

électorale. Ils vont pouvoir dire une chose et son contraire d'une journée à une autre.»

Le NPD demande au gouvernement de déposer sous peu une mise à jour économique et financière qui permettrait de savoir où en sont les finances publiques. Le chef libéral Justin Trudeau demande, pour sa part, une mise à jour sur l'ampleur des pertes de revenus fédéraux attribuables au pétrole. Le gouvernement a refusé les deux demandes. Le ministre Joe Oliver estime qu'il est encore tout à fait possible d'équilibrer le budget et d'accorder des réductions d'impôt. «*Nous allons honorer nos engagements et nous ne planifions aucune compression majeure.*» Son collègue du Conseil du trésor, Tony Clement, a renchéri. «*On ne planifie pas implanter un plan de réduction du déficit comme celui que j'ai mis de l'avant en 2011-2012*», a-t-il assuré.

De fait, la situation n'est peut-être pas aussi

catastrophique qu'il n'y paraît. La mise à jour économique de novembre dernier prenait déjà en compte non seulement les réductions d'impôt consenties aux familles (dont le fractionnement du revenu), mais aussi un prix du pétrole à 81\$US. Au final, le déficit prévu était de 2,9 milliards de dollars cette année et un surplus de 1,9 milliard pour 2015-2016. Le baril de pétrole se négocie maintenant à moins de 50\$US. Ces 30\$US en moins pourraient représenter une perte supplémentaire de revenus de l'ordre de 2,5 milliards par année, ce qui reste inférieur à la réserve pour éventualité de 3 milliards de dollars. M. Oliver a reconnu qu'il pourrait y avoir recours pour équilibrer le budget. «*Le budget révélera cela, mais je n'exclus pas cette possibilité.*»

La réserve pour éventualité a été mise en place par le ministre des Finances Paul Martin en 1998-1999. Ce «*coussin*» de sécurité vient en aide au gouvernement lorsqu'il doit faire face à un imprévu ayant une incidence financière (envoi de troupes militaires, inondations, etc.). La portion inutilisée est chaque année appliquée à la dette. Il est faux de prétendre, comme l'ont fait certains, que ce fonds ne doit servir qu'en cas de catastrophes naturelles.

Ni Thomas Mulcair ni le chef libéral Justin Trudeau n'ont voulu dire si c'était une bonne chose que d'utiliser la réserve à cette fin. Aucun n'a voulu non plus se prononcer sur la pertinence d'équilibrer à tout prix le budget en 2015.

Le Devoir

ACTUALITÉS



SOURCE FACEBOOK

L'îlot Voyageur, toujours en suspens

L'îlot Voyageur est devenu, l'espace de quelques heures, le symbole par excellence d'un projet de rénovation qui tourne au cauchemar. Une bannière géante a été installée lundi sur la façade de l'immense squelette de béton pour faire la promotion de l'émission *J'ai raté mes rénos!*, diffusée à Canal Vie. Lancé en 2005, le projet de l'îlot Voyageur est toujours en suspens. Québec a acheté l'immeuble en 2010 par l'entremise de la Société immobilière du Québec et a vendu la partie nord au Groupe Aquilini en 2013. Celui-ci prévoit entamer la construction de 376 unités résidentielles rue Berri au printemps, pour une livraison anticipée en juin 2016. Le projet de la rue Saint-Hubert, qui comptera 250 unités supplémentaires, devrait être livré à la fin de l'année 2016 ou au printemps 2017, indique le groupe.

Ville de Québec : les retraités prêts pour la bataille juridique

ISABELLE PORTER à Québec

Les retraités de la Ville de Québec n'ont pas enterré la hache de guerre dans le dossier des régimes de retraite. Réunis en assemblée générale lundi soir, ils ont voté à l'unanimité pour contester la nouvelle loi sur les retraites devant les tribunaux. «*On voulait avoir un mandat nous autorisant à regarder toutes les opportunités*», a déclaré leur porte-parole, Gaston Verreault après le vote. Les quelque 400 membres réunis en soirée ont ainsi donné à leurs représentants le pouvoir de décider d'intenter un recours dans les prochaines semaines s'ils le jugent nécessaire. L'Association du personnel retraité de la Ville de Québec compte au total 1600 membres. La nouvelle loi sur les régimes de retraite des villes (l'ancien projet de loi 3) suspend l'indexation automatique des rentes des retraités s'ils ne sont pas pleinement capitalisés. Or ces derniers plaident qu'il s'agit de droits acquis et dûment négociés

dans le cadre d'anciennes conventions collectives. Pour un employé avec une rente annuelle de 35 000\$, la non-indexation correspondrait à une perte après cinq ans allant de 2642\$ à 10 784\$ selon les régimes, selon l'Association. «*Ceux qui ont le plus à perdre, c'est ceux qui prennent leur retraite maintenant*», disait un ancien employé du service de l'urbanisme croisé dans la file d'attente avant l'assemblée, Réjean Rainville. «*Moi, j'en ai déjà profité dix ans.*» Reste à savoir si l'Association contestera seule la Loi ou si elle s'associera avec d'autres associations ou syndicats. Jusqu'à présent, un seul recours devant les tribunaux a été déposé dans ce dossier. Il a été présenté à la mi-décembre par la Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA) qui représente les syndiqués fonctionnaires des villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel-Tracy, Cowansville, Thetford Mines, Rivière-du-Loup et Matane. Il s'agissait seulement de l'histoire de l'Association du

personnel retraité de la ville de Québec. Le regroupement avait été créé il y a quelques mois dans la foulée de la bataille contre le projet de loi 3. Étant donné qu'il ne s'agit pas d'un syndicat, mais d'une association, la décision de porter ou pas leur cause devant les tribunaux a des conséquences potentielles importantes pour chacun des membres. Jusqu'à présent, les membres n'avaient eu qu'à déboursier 18\$ chacun pour leur cotisation à l'association. Lundi soir, ils ont voté pour payer cette année 25 \$, mais si leur Association lançait une poursuite, cela devrait augmenter. L'argumentaire central des syndicats dans ce dossier est que des lois antérieures, dont la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, interdisent toute réduction des droits acquis des retraités. Dans un argumentaire soumis lundi soir aux membres, l'Association plaide que le respect des contrats est «*un principe essentiel pour assurer le bon fonctionnement du système capitaliste*».

Le Devoir

Le Centre mère-enfant ouvrira un hôpital de jour

À Sainte-Justine, on a noté une hausse de 44 % des hospitalisations dues à l'anorexie, au cours des quatre dernières années

ISABELLE PARÉ

L'anorexie et l'ensemble des troubles alimentaires continuent de croître au Québec, à telle enseigne que le nombre d'enfants et d'adolescents hospitalisés au Centre mère-enfant Sainte-Justine a bondi de 44 % en quatre ans. Le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine a dévoilé ces chiffres mardi, lors de l'annonce de la création d'un Centre intégré des troubles de la conduite alimentaire (CITCA) qui permettra de mieux coordonner les multiples services destinés aux patients et à leurs familles. Car le constat est clair : l'anorexie touche de plus en plus de patients et frappe désormais les enfants, les adolescents et les jeunes femmes enceintes. Entre 2008 et 2012, le nombre de jeunes patients hospitalisés au Centre mère-enfant pour divers troubles alimentaires est passé de 83 à 120 par année. A la clinique externe, le nombre d'adolescentes et d'adolescents suivis par ces mêmes troubles s'est accru de plus de 10 %, soit de 252 à 282. «*On constate qu'il y a maintenant une diversité de clientèle et que le profil classique n'est*

plus seulement celui de la jeune fille blanche issue d'une famille aisée. L'anorexie se retrouve dans toutes les classes de la société», soutient la D^{re} Danielle Taddeo, chef de la section de médecine de l'adolescence au département de pédiatrie, coresponsable du nouveau Centre intégré. **Suivi serré** Le premier projet à voir le jour grâce à une subvention de 500 000\$ versée par Bell au CITCA sera la mise sur pied d'un «*hôpital de jour*» qui permettra d'assurer un suivi serré à plusieurs jeunes patients sans que ces derniers aient à être hospitalisés. «*L'hospitalisation demeure essentielle pour les patients en danger qui présentent une situation médicale grave ou une détresse psychologique, mais il ne faut pas avoir une approche trop drastique pour ceux qui ne sont pas en danger de mort. Dans certains cas, on constate qu'hospitaliser un adolescent peut nuire à l'acceptation du traitement et à la durée du traitement. Il y a des situations intermédiaires où il est mieux de garder les jeunes dans leurs milieux, en renforçant les services que l'on donne à l'externe*», ajoute la D^{re} Taddeo.

Selon le D^r Pierre-Olivier Nadeau, pédopsychiatre et coresponsable du Centre, l'intégration des services permettra d'accroître les échanges entre les spécialistes du Centre mère-enfant sur diverses problématiques plus rares, comme celle des jeunes enfants anorexiques de 12 ans — aussi en croissance — et celle des mères anorexiques. «*Cela demeure marginal, mais ces problématiques existent aussi. Chez les petites filles, les comportements ressemblent à ceux des ados, mais l'image corporelle n'explique pas tout. C'est un problème multifactoriel et souvent une réaction à une problématique autre comme une séparation*», dit-il. Malgré l'ajout de services externes, le nombre de lits d'hospitalisations pour les cas graves restera le même, soit de 12 à l'unité d'hospitalisation pour les adolescents et de 3 en psychiatrie. En 2010, la Société canadienne de pédiatrie évaluait à 1 % l'incidence de l'anorexie mentale chez les adolescentes, une condition qui entraîne le taux le plus élevé de décès de tous les troubles psychiatriques chez les jeunes.

Le Devoir

Le Plateau déneige

Le maire du Plateau Mont-Royal, Luc Ferrandez, a reconnu avoir commis une erreur en ne procédant pas au chargement de la neige dans son arrondissement la semaine dernière. Habituellement, l'arrondissement laisse la neige au sol lorsque l'accumulation ne dépasse pas 15 cm, mais M. Ferrandez a admis que les monticules de neige et de glace causaient des problèmes. L'arrondissement a donc entrepris lundi soir de charger la neige dans certaines rues. «*On fait ça pour économiser de l'argent, mais cette fois-ci, on a fait une erreur et on va la corriger*», a dit M. Ferrandez. Cette opération coûtera moins cher que d'habitude, soit 500 000\$ au lieu d'un million, parce que les employés ne travailleront pas en heures supplémentaires et que l'arrondissement n'aura pas à louer de matériel, a précisé le maire.

Le Devoir

Pas de SLR souterrain

Le système léger sur rail (SLR) du pont Champlain ne sera ni souterrain ni aérien. Il sera plutôt construit au sol, a indiqué Richard Bergeron, responsable du dossier au sein de l'administration Coderre, lors du conseil municipal de Montréal lundi. La Ville ignore si le SLR, qui sera construit par la Caisse de dépôt et placement du Québec, circulera dans l'axe de la rue Peel ou dans celui de la rue University (futur

boulevard Robert-Bourassa). M. Bergeron a évoqué le sujet après que le chef de l'opposition, Luc Ferrandez, eut exprimé des doutes sur l'aménagement d'un parc au centre des neuf voies de circulation du futur boulevard Robert-Bourassa. «*Il va y avoir de la vie. Ne vous inquiétez pas. Cessez d'avoir peur de votre ombre*», a lancé M. Bergeron à l'endroit des membres de Projet Montréal, le parti qu'il a dirigé jusqu'en octobre dernier.

Le Devoir

Montréal : le vérificateur général modifie son rapport

À la suite de critiques de certains élus, le vérificateur général de la Ville de Montréal, Jacques Bergeron, a apporté des changements au rapport annuel qu'il avait déposé en juin 2014. M. Bergeron avait sonné l'alarme concernant une possible collusion dans l'octroi de contrats de déneigement. En révisant le dossier, le vérificateur s'est rendu compte que plusieurs arrondissements avaient omis de lui faire parvenir toutes les informations relatives aux contrats de déneigement. M. Bergeron a corrigé les données dans un rapport modifié qu'il a déposé lundi. Malgré les chiffres révisés, ses conclusions demeurent inchangées, a-t-il précisé. Rappelons que la Ville avait transmis le dossier à l'Unité permanente anticorruption.

Le Devoir



LE DEVOIR NUMÉRIQUE EN CLASSE



Formule virtuelle et version PDF



Édition tablette chaque jour



Accès à 100 % du contenu du site Web



25 articles gratuits par mois dans les archives

Enseignants et enseignantes, abonnez gratuitement vos étudiants au Devoir numérique pour une durée de 15 semaines.

Inscrivez-vous dès maintenant au www.ledevoir.com/classe

ACTUALITÉS

Sites miniers: Québec prévoit injecter 808 millions d'ici 2027

Un « plan de restauration » de 700 sites abandonnés, qui comporte des centaines de millions en dépenses publiques, n'a jamais été dévoilé par le gouvernement Couillard

ALEXANDRE SHIELDS

Au moment où il impose un important plan d'austérité budgétaire, le gouvernement Couillard entend augmenter substantiellement les dépenses annuelles de fonds publics dans le but de terminer la restauration des sites miniers abandonnés au fil des ans par les entreprises du secteur sur le territoire québécois.

Le *Devoir* a obtenu copie lundi d'un « plan de restauration » inédit du ministère des Ressources naturelles qui révèle que le gouvernement libéral a convenu l'automne dernier de terminer, d'ici à 2027, la restauration des quelque 700 sites miniers abandonnés à la charge des contribuables.

Ce plan, qui comporte des centaines de millions de dollars de dépenses publiques, n'avait jamais été dévoilé par Québec. La semaine dernière, le ministère avait même affirmé clairement au *Devoir* qu'il n'existait aucun plan en vue de la restauration des sites.

Les données inscrites dans ce plan chiffrent à 808 millions la facture totale pour le nettoyage des sites, qui se répartissent sur tout le territoire québécois. Comme le gouvernement a déjà injecté 103 millions de dollars en huit ans dans les travaux, il lui resterait donc 705,5 millions à déboursier pour venir à bout de cet héritage toxique.

Selon le programme élaboré par le gouvernement Couillard, ce montant devra être investi sur une période de 13 ans pour respecter son objectif de 2027. Cela veut dire une moyenne annuelle de 54,3 millions de dollars. Or, Québec a injecté en moyenne 12,8 millions de dollars par année depuis huit ans. Il faudra donc ajouter à cette enveloppe une moyenne de 41,5 millions chaque année, ce qui équivaut à multiplier au final les dépenses annuelles par quatre.

Le montant inscrit pourrait en outre devoir être revu à la hausse. Le plan de neuf pages transmis au *Devoir* ne tient en effet pas compte des 336 millions inscrits par le ministère « pour

des sites sur lesquels il pourrait avoir à agir ». La facture totale pour effectuer le nettoyage est donc estimée à 1,2 milliard de dollars, selon le ministère des Ressources naturelles.

À cela pourraient s'ajouter d'autres sites, comme celui de la mine Québec Lithium, qui a fermé ses portes l'automne dernier sans avoir déboursé la garantie financière pour nettoyer son site d'exploitation situé en Abitibi. Fait à noter, l'évaluation sur laquelle se base le gouvernement dans son plan date du 31 mars 2014.

Échéancier à respecter

Au bureau du ministre délégué aux Mines, Luc Blanchette, on a précisé que Québec tenait mordicus à respecter l'échéancier de 2027 inscrit dans le plan de restauration. Cet objectif comporte en outre une cible intermédiaire pour 2022. Le gouvernement veut alors avoir terminé 50% des travaux prévus.

Le plan libéral permet par ailleurs de confirmer que la majorité des sites nécessitant

d'importants travaux de restauration se situent en Abitibi. Au moins huit sites de cette région coûteront plus de 10 millions de dollars au trésor public, dont quatre coûteront plus de 50 millions. Dans ces cas, le nettoyage inclut des travaux de décontamination majeurs.

Au total, 198 des 700 sites miniers abandonnés sont d'anciens sites d'exploitation minière. De ce nombre, une cinquantaine nécessitent des travaux qualifiés de majeur par le ministère des Ressources naturelles. Dans certains cas, il s'agit de décontaminer des sites pollués par des résidus acides ou des métaux lourds. On trouve des sites dans plusieurs régions du Québec, dont l'Estrie, l'Outaouais et la Côte-Nord.

Même si la Coalition Québec meilleure mine a soulevé l'idée d'imposer une taxe spéciale aux minières pour éviter de faire porter tout le fardeau financier aux Québécois, le gouvernement et l'industrie minière ont rejeté cette idée.

Le Devoir

Enquête sur Kathleen Wynne

Toronto — La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, et un haut responsable libéral rencontreront Elections Ontario cette semaine, dans le cadre d'une enquête sur des allégations de comportement illégal avant une élection partielle. M^{me} Wynne a demandé à Andrew Olivier, le candidat libéral défait dans Sudbury aux dernières élections générales, en juin, de ne pas se présenter à la partielle du 5 février prochain, afin de laisser la place à un autre candidat qu'elle lui préférerait. Or, M. Olivier prétend que les libéraux lui ont offert un poste ou une nomination en échange de son retrait de la course, pour faire la place à Glenn Thibeault, qui a quitté son poste comme député du Nouveau Parti démocratique pour rejoindre les libéraux provinciaux. Les néodémocrates de l'Ontario ont demandé à Elections Ontario d'enquêter sur les allégations, soulignant que, en vertu de la loi électorale, il est interdit de promettre un emploi ou une nomination pour encourager quelqu'un à retirer sa candidature.

La Presse canadienne

Ontario: les détenus transgenres seront placés selon leur identité sexuelle

Toronto — En Ontario, l'institution correctionnelle dans laquelle seront placés les prisonniers transgenres sera désormais déterminée en fonction de leur identité sexuelle, et non de leur genre à la naissance. Le ministre ontarien des Services correctionnels, Yasir Naqvi, affirme qu'il s'agit de la politique la plus progressiste en son genre en Amérique du Nord. Cette politique, a dit le ministre, vise à honorer les droits de la personne, et à assurer le respect et la dignité de tous les détenus. Auparavant, les prisonniers étaient placés dans des institutions selon leurs « caractéristiques sexuelles premières », et les transgenres étaient souvent mis à part. Dorénavant, les détenus transgenres seront placés en fonction de leur identité sexuelle, seront appelés par le nom qu'ils préfèrent et, en cas de fouille, pourront choisir le sexe de l'employé qui y procédera.

La Presse canadienne

Le Lion d'Or sous le signe de Charlie Hebdo

Artistes, humoristes et militants laïques ont défendu la liberté d'expression et le « droit au blasphème » lundi lors d'une soirée rendant hommage aux victimes des attentats contre *Charlie Hebdo*, dans un Lion d'Or plein à craquer. Le réalisateur et scénariste Claude Fournier a mis son chandail aux enchères pour la cause. Tous les profits de cette soirée seront versés à l'hebdomadaire satirique français. Lisez le compte rendu de l'événement sur l'application tablette et le site Web du *Devoir*.

NÉGOCIATIONS

Enseignants du cégep et du primaire, même combat ?

LISA-MARIE GERVAIS

Augmentation de la tâche et des groupes classes, non-reconnaissance des étudiants handicapés ou à besoins particuliers, contrôle accru par des évaluations et des méthodes imposées... Les enseignants du cégep craignent d'être soumis au même régime que ceux du primaire et du secondaire, ont souligné deux de leurs représentants en entrevue au *Devoir*.

Les demandes patronales sont « floues », mais font justement craindre le pire aux deux syndicats représentant les professeurs de cégeps (FNEEQ-CSN et FEQ-CSQ) qui, pour une des rares fois de leur histoire, s'unissent dans un front commun pour les négociations de leur secteur. « On sent beaucoup d'attaques. Ils attaquent tout ce qu'on a obtenu ces dernières années », constate Nicole Lefebvre, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignant(e) s du Québec (FNEEQ-CSN).

Ce n'est pas exactement le même combat que pour les enseignants du primaire, mais la lutte que les professeurs de cégep devront mener a des points en commun.

« On se demande s'ils ne vont pas augmenter le nombre d'étudiants par classe », s'est interrogé Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignants et enseignants de cégep (FEQ-CSQ). « Il y a des signaux dans les demandes patronales. [...] Quand il y a plus de 160 élèves par prof, ils voient que ça commence à leur coûter cher. Alors ils veulent peut-être jouer là-dessus. Mais ce sont des conjectures... On ne sait pas trop parce qu'ils n'ont encore donné aucune précision. »

Au cégep, il n'y a pas, comme au primaire et secondaire, de pondération *a priori*, qui fait en sorte qu'un jeune ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage peut compter pour plus d'un élève dans la composition d'une classe. Et les diagnostics suivent rarement l'élève aux études supérieures. Car non seulement celui-ci ne souhaite pas être stigmatisé, mais il n'est pas tenu par la loi de déclarer sa condition. « Mais à la mi-session, quand il voit que ça ne va pas bien, il fait sa déclaration. Ça veut dire que, pour nous, il faut revoir les choses en mi-session », a expliqué M^{me} Lefebvre. Elle souhaite qu'on trouve un moyen d'informer les enseignants de la « limitation » de l'élève parce que cela signifie pour eux plus de travail, en encadrement hors classe et en évaluation. D'autant que les étudiants ayant un handicap sont de plus en plus nombreux au cégep: en 2007, ils étaient 2000, mais étaient plus de 7500 en 2014. « Il y a eu plus de fonds pour les centres d'aide et de services aux étudiants. Mais pour les profs, il y a zéro ressource. »

Les syndicats veulent aussi envoyer un



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La responsabilité des enseignants dans la qualité de l'enseignement est déjà dans la convention collective, mais cette fois le gouvernement veut plus, croit-on.

message clair: ils tiennent à leur autonomie. La responsabilité des enseignants dans la qualité de l'enseignement est déjà dans la convention collective, mais cette fois le gouvernement veut plus, croit Nicole Lefebvre. « Ils veulent implanter des audits d'assurance qualité. Et toutes les recommandations qu'ils font, c'est une uniformisation des façons de faire », indique M^{me} Lefebvre. Comme uniformiser la façon de faire les plans de cours. « Mais ça devient un document technocratique. »

Agir en région

Le cœur des revendications demeure la lutte contre la précarité, intimement lié à la situation en région. « Cette lutte se mène autant au régulier qu'à la formation continue. Et c'est d'autant plus d'actualité que les cégeps en région s'attendent à des difficultés et des baisses de leurs effectifs étudiants », souligne Nicole Lefebvre. Il faudra tout faire pour préserver les emplois,

poursuit-elle. Les syndicats rappellent que, contrairement aux enseignants du primaire et du secondaire, les heures travaillées le soir ou les fins de semaine (planification ou correction) ne sont pas rémunérées.

Pour maintenir la vitalité des régions et assurer la survie des cégeps, leur permettre de développer des programmes uniques qu'ils seraient les seuls à donner est une idée à considérer, croient les syndicats. Mais les demandes patronales semblent aller dans une autre direction: celle du téléenseignement. « Pour eux, la formation à distance c'est LA solution. Mais c'est tellement le free for all. Les directions des cégeps font ce qu'elles veulent en contournant les conventions collectives. Ce n'est pas une panacée, souligne Mario Beauchemin. Il faudrait l'encadrer et ajouter de la cohérence. Ce n'est pas toujours un gage de réussite. »

Le Devoir

ECM+

Ensemble contemporain de Montréal

Véronique Lacroix | Directrice artistique

ECM+présente

BOP: IMAGES DE SAPPHO

Jeudi 29 janvier | 19h30

Vendredi 30 janvier | 19h30

Salle de concert du Conservatoire

4750 Henri-Julien, Montréal

Esa-Pekka Salonen : *Five Images After Sappho*

Luna Pearl Woolf : *Orpheus on Sappho's Shore*

Hubert Tanguay-Labrosse, chef | Ensemble BOP, 15 musiciens

Jana Miller, soprano | Gus Chrysson, ténor

Emmanuelle Lussier-Martinez
metteure en scène et chorégraphe (avec cinq danseuses)

En coproduction avec Ballet-Opéra-Pantomime

Informations: 514 524-0173 | www.ecm.qc.ca

L'ECM+ est en résidence au Conservatoire de musique de Montréal.

Arthur Quentin

SOLDES

du 8 au 28 janvier

20% SUR TOUT

JUSQU'À 50%

sur des produits sélectionnés

3960 Saint-Denis

Montréal

514.843.7513

ÉDITORIAL

VICTOIRE DE SYRIZA EN GRÈCE

On se fait peur?

Avant que les Grecs n'exercent leur droit de vote, un chapelet de menaces formulées par Bruxelles et Berlin ont visé un parti et un seul: Syriza, qualifié de radical. Ce dernier a remporté le scrutin. Et si les radicaux étaient à Bruxelles ou à Berlin?

Jean-Claude Juncker, aujourd'hui président de la Commission européenne (CE), est réputé avoir fait le lit, alors qu'il était premier ministre du Luxembourg, de l'évasion fiscale si contraire à la qualité démocratique, si contraire à l'équilibre entre les droits et les devoirs. Et alors? La fibre démocratique est chez lui si rachitique qu'il s'est permis de sermonner le citoyen grec avant qu'il ne glisse son bulletin dans l'urne en lui signifiant qu'il lui couperait les vivres si «*des forces extrêmes arrivent au pouvoir*». Afin de ne pas être en reste, Angela Merkel a pour sa part évoqué une possible sortie de l'euro. Bref, à l'exercice d'un droit fondamental on a opposé le chantage émotif.

Dans leur entreprise conçue à l'aune des coercitions économiques et politiques, Juncker et consorts ont bénéficié d'un vice linguistique qui cache mal une incroyable et sinistre malhonnêteté intellectuelle: la dénomination de radical constamment accolée à Syriza. A entendre les laboureurs de la caisse de résonance médiatique, on doit s'attendre à ce qu'Alexis Tsipras mette un terme aux droits acquis dont jouit l'Église orthodoxe, propriétaire du plus important parc immobilier sur lequel elle ne verse pas un sou d'impôt, et aux droits accordés aux armateurs sur le front également de l'impôt. A les entendre, on doit s'attendre à ce que Tsipras emprunte au programme commun lancé dans les années 70 par François Mitterrand et donc qu'il nationalise des banques, des industries, etc. Rien, absolument rien de cela n'est prévu.

Ce que souhaite Tsipras, ce qu'il s'est engagé à faire est simple: renégocier les termes et surtout le calendrier des prêts financiers accordés à un pays croulant, il est vrai, sous une dette si énorme qu'elle a mis en relief les carences économiques et politiques du pays. En clair, le prochain premier ministre voudrait une mise entre parenthèses de l'austérité et son remplacement par une politique de croissance. A cet égard, on précisera qu'il compte hausser le salaire minimum à 1000 \$ par mois, bonifier un peu le régime des «*petites*» retraites et supprimer l'impôt sur les revenus de 17 000\$ et moins. Coût de son programme? Dix-sept milliards sur deux ans, qu'il entend financer en combattant l'évasion fiscale et la contrebande.

Dans cette histoire, il faut bien comprendre qu'en revendiquant une renégociation des ententes avec la CE, la Banque centrale européenne (BCE) et le FMI, qui forment la troïka, Tsipras entend réparer les incroyables erreurs de ces derniers. On s'explique. Quand la troïka a composé et imposé en 2010 son cahier des charges aux autorités grecques, elle avait calculé (sic) que la Grèce serait confrontée à une contraction du PIB en 2011 puis qu'en 2012 la croissance serait au rendez-vous. On avait également calculé (sic) que le sommet du taux de chômage serait atteint en 2012, à 15%. Bon. Le creux a été enregistré en 2014 avec 28% de chômeurs, dont 60% de jeunes.

Pour dire les choses telles qu'elles ont été, la somme des compressions dans les services publics, les amputations de salaires et autres mesures ont eu l'effet contraire à celui escompté. On avait la certitude que le privé ferait preuve d'un dynamisme propre à faire baisser durablement le chômage et qu'ainsi l'assiette fiscale augmenterait. C'est le contraire qui a été constaté, observé, enregistré, quantifié!

La comédie d'erreurs rédigées par les faux crédules de la troïka a eu un contrecoup effarant. A l'été 2013, l'économiste en chef du FMI, Olivier Blanchard, a été dans l'obligation de faire un acte de contrition en stipulant que la base des calculs (sic) sur laquelle reposent les prêts à la Grèce était bancale. C'est à se demander quand aura lieu la grande braderie des diplômes économiques. En attendant, le radical en chef s'appelle Juncker, et non Tsipras.

NOUVEL AMPHITHÉÂTRE À QUÉBEC

Patinage libre

Ginette y chantera, semble-t-il. Mais de Nordiques, il n'y aura point. Où? Quand? A l'ouverture de l'amphithéâtre de Québec, en septembre. Qu'abritera donc cette gigantesque soucoupe blanche apparue dans Limoilou ces trois dernières années? «*Du patinage libre*», a badiné de piteuse manière Régis Labeaume, à Bazzo.tv, jeudi. Devant l'hilarité — malgré le malaise —, le maire en a rajouté! «*On a quelques ligues de garage intéressées... Y a mon cousin Réjean qui veut jouer!*»

Ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle. L'édifice, rappelons-le, aura coûté 400 millions de fonds publics! Dont quelque 200 provenant des coffres de l'État québécois, dans lequel le gouvernement Couillard cherche désespérément du gras à couper. (M. Coiteux dit encore avoir 1 milliard de dollars à «*identifier*»!) La Ville de Québec y a investi 187 millions de précieux dollars (les 13 autres devant provenir de la campagne populaire «*J'ai ma place*»). Capitale, rappelons-le, dotée d'un système de transport archaïque. A qui le maire avait promis un Plan de mobilité durable dont les éléments sont abandonnés les uns après les autres. Qui bientôt ne ramassera les ordures que deux fois par



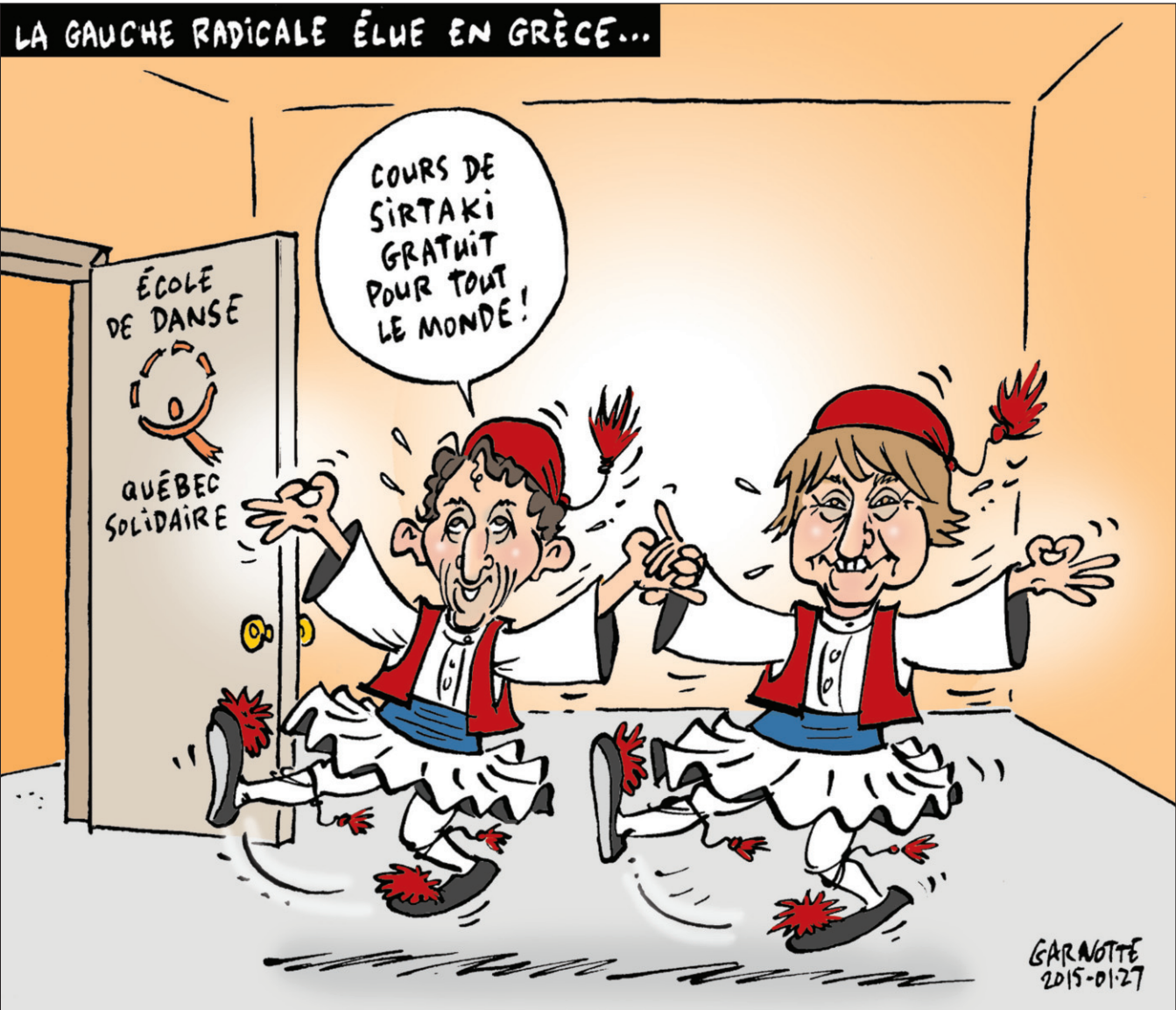
ANTOINE ROBITAILLE

mois l'hiver. Et dont la dette, même prétendument contrôlée en 2016, a explosé ces dernières années. On rit d'autant plus jaune depuis les déclarations dominicales du patron de la ligue nationale (LNH), Gary Bettman. Il a abordé une future expansion de la LNH et a même mentionné des villes où une équipe pourrait atterrir. Québec? Non. Silence. Las Vegas et Seattle. Des équipes, il en manque dans l'Ouest, pas dans l'Est, a précisé l'adjoint au commissaire. Déménageons-en une à Québec, alors? En 2011, les Thrashers d'Atlanta sont devenus les Jets de Winnipeg, non? «*Nos équipes sont en très bonne santé*», répondit Bettman. Mensonge, rétorquent les plus dévots de la religion Nordiques. Les Panthers de la Floride seraient à l'agonie. De toute façon, il semble que, durant plusieurs années (voire toujours), le nouvel amphithéâtre n'accueillera que les Remparts de la ligue junior majeure (et nouvelle propriété de Québecor)... et du «*patinage libre*»? La Ville devra continuer à entretenir le vieux Colisée voisin. Et peut-être essayer des pertes du nouveau. Car pour que la «*soucoupe*» soit minimalement rentable, sans équipe professionnelle de hockey, elle devra être occupée au moins 100 soirs par année. Commande exigeante, qui aura un effet sur les autres activités de divertissement dans la ville. Avec 400 millions de dollars, il y aurait eu mieux à faire, non?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Transport: comme il y a 25 ans

En réponse aux résultats de la dernière enquête Origine-Destination, le maire Coderre a annoncé son objectif de faire en sorte que les résidents de l'île de Montréal effectuent d'ici 2021 55% de leurs déplacements à l'heure de pointe par des moyens de transport en commun. Il est intéressant de noter que cet objectif est aujourd'hui le même que celui du premier plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Montréal, il y a 25 ans.

Il faut dire que cet enjeu relève surtout du gouvernement provincial, lequel n'a jamais appuyé concrètement l'objectif de la métropole. Bien sûr, depuis 1990, la répartition modale des transports s'est améliorée vers le centre-ville aux heures de pointe. Mais durant la même période, l'étalement urbain a proliféré et le réseau routier s'est engorgé davantage malgré des investissements importants pour l'étendre et le rénover. De la même façon, aux heures de pointe, le service de métro s'est nettement dégradé dans les quartiers centraux, soit ceux pour lesquels il avait d'abord été conçu. D'ailleurs, malgré le renouvellement de la flotte de wagons, cette dégradation va se poursuivre puisqu'on projette encore de prolonger ce réseau en périphérie alors qu'il est déjà saturé au centre.

En somme, par leur intendance velléitaire et démissionnaire, les gouvernements provinciaux successifs des vingt-cinq dernières années ont activement contribué à la congestion routière et à la surexploitation du transport collectif, et ce faisant, ils ont sérieusement miné l'économie de la région métropolitaine, laquelle est pourtant vitale à la bonne santé financière de l'État.

On peut se réjouir des récents engagements de la CDPQ en matière de transport collectif. Toutefois, il faut espérer que les instances politiques, tant provinciales que régionales, sauront suivre cet exemple et qu'elles accorderont enfin une priorité appropriée aux enjeux du transport et de l'aménagement du territoire.

Bruno Collin

Le 25 janvier 2015

De la malhonnêteté politique

Je commence à penser que le PLQ et le PQ rivalisent sérieusement pour le titre de «*parti le plus gênant et malhonnête du Québec*», et j'en suis profondément découragé et furieux. Je vous offre deux nouvelles à titre de preuve.

D'abord, j'entends le PQ faire des allusions orchestrées suggérant de façon épouvantable que Philippe Couillard serait peut-être devenu agent de promotion du mode de vie saoudien chez nous parce qu'il a travaillé là à un moment donné... Ces paroles, reprises par pas moins de trois députés péquistes, dont le chef intérimaire, sont d'une mauvaise foi singulière et éhontée ou, pour le dire autrement, politiquement «*cheap*» et malhonnête à souhait.

Ensuite, je lis que le gouvernement du Québec est intervenu en Cour suprême du Canada contre le droit des francophones hors Québec de contrôler leurs écoles et de déterminer qui peut y avoir accès. Devant le tollé provoqué par cette prise de position de ces mêmes francophones, un porte-parole du ministre Jean-Marc Fournier a voulu nous faire croire que le gouvernement croit le contraire de cette prise de position juridique. Pourtant, une intervention en Cour suprême est toujours bien réfléchie, autorisée et on ne peut plus formelle. Le jeu est transparent: le Québec préfère prendre des positions qui ne risquent pas de lui causer des difficultés plus tard du côté des droits de la minorité anglophone d'ici. Au diable, fondamentalement, la solidarité avec les francophones d'ailleurs au pays!

Je sais très bien que le Québécois moyen a perdu ce sentiment de solidarité avec la francophonie canadienne il y a environ 40 ou 50 ans. Mais ce gouvernement veut nous faire croire à l'arrivée d'une nouvelle époque d'appui aux revendications de nos frères, sœurs et cousins d'ailleurs au pays. Et à ce sujet, il fait preuve d'une malhonnêteté politique singulière, inacceptable et surtout lâche.

Au fond, à penser à ces deux histoires, j'en conclus que le PQ a décidé de faire de la politique à la mode de Stephen Harper, faute de meilleures idées. Et pour le PLQ, la transparence et l'audace de faire les choses autrement sont une fiction.

Jean Hébert

Montréal, le 23 janvier 2015

Prince ou conseiller?

De certains, on dit qu'ils ont beaucoup de voile et peu de gouvernail. On se laisse volontiers porter par le souffle puissant de leurs idées. En cela, ils nous sont essentiels. Et pour cela, on les respecte. Mais jamais on ne leur confierait la barre de peur d'être dressés sur des récifs. Pour cela, on les craint et l'on est bien avisé de les préférer conseillers du prince plutôt que prince. Tel me semble être Jean-François Lisée.

André Hamel

Grand-Mère, le 23 janvier 2015

La mèche est éventée

Le Conference Board nous apprenait récemment que si le ralentissement pétrolier avait un effet néfaste sur l'économie albertaine, en revanche, l'économie québécoise s'en porterait mieux. Dire qu'il n'y a pas si longtemps lorsqu'il était question d'oléoduc, notre ineffable premier ministre répétait comme un perroquet que le Québec devait apporter sa contribution et que l'on profitait de la manne pétrolière.

On a entendu jusqu'à l'écœurement les sirènes fédéralistes sermonner les supposés naïfs qui vantaient les louanges de la souveraineté en leur disant que le Québec ne pouvait se passer de la générosité de la péréquation canadienne.

Or, le chat sort du sac. Ce qui nuit fondamentalement à l'économie québécoise, ce

sont des choix orientés vers les provinces productrices de pétrole. J'aurais pensé qu'un gouvernement supposément réaliste et connecté sur les «*vraies affaires*» saisisrait la balle au bond et ferait, par exemple, la promotion de l'électrification des transports, vu que le Québec a un potentiel hydro-électrique formidable.

Ce gouvernement provincial, avec un très petit p, vise le rapetissement. Pourquoi un système de garderie qui fait l'envie des autres provinces? On n'en a pas les moyens. En vérité, on n'a pas les moyens d'endurer le fédéralisme rentable, à moins que notre projet soit la folklorisation du Québec. Le défunt magazine *Croc* écrivait dérisoirement «*Mon pays ce n'est pas un pays, c'est une province*». [...] **Jean-Claude Gagnier**

Montréal, le 22 janvier 2015

Pour combattre les idéologies? La musique

Au Venezuela, l'État mise sur la musique pour sortir les jeunes des ghettos de la pauvreté. Le système scolaire place la musique au centre de l'éducation, et les jeunes sont encouragés à jouer ensemble dans des orchestres. Or, tout le monde s'entend pour dire que cet apprentissage de la musique a évité à des milliers d'enfants de devenir des délinquants, vendeurs de drogue, malfaiteurs ou même assassins.

En France, c'est le contraire qui semble se passer: les jeunes qui sont disposés à la délinquance, au lieu d'être recrutés par des écoles de musique, le sont par des écoles de haine. Au lieu de leur apprendre à chanter, on leur montre à commettre des meurtres.

Pour lutter contre la terreur, je propose donc de miser sur la musique, qui est l'antidote idéal aux idéologies. En effet, pour chanter, pour jouer, pour danser, il faut un corps, il faut de la matière, il faut se soumettre aux lois du réel et de l'ici-bas. Le son nous guide depuis le corps jusqu'à l'esprit. Suivons-le donc, si l'on veut promouvoir le bonheur et la paix dans le monde. Que la musique soit!

Monique Désy Proulx

Le 22 janvier 2015

Merci

Merci au *Devoir* d'avoir ainsi souligné le 70^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Tout a été tellement dit et écrit sur ce camp maudit (que j'ai visité) et la Shoah, on se demande pourquoi continuer à le faire. Pour ne pas oublier évidemment, pour ne pas recommencer.

Mais l'homme oublie, veut oublier, préférant l'ombre à la lumière. C'est ainsi, parce que le mal est, et depuis longtemps... Seul l'amour peut le vaincre, et comme croyant, j'ajoute, l'a vaincu. Mais l'homme demeure toujours libre de faire le bien comme le mal. Ce que nous révèle hélas chaque jour l'actualité.

Michel Lebel

Entrelacs, le 26 janvier 2015

IDÉES

JOURNÉE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE

Quand l'extrême rappelle l'utilité de la littérature
Son rôle démontré dans la situation des camps nazis nous éclaire sur son utilité, même dans notre quotidien banal

ARIANE SANTERRE

Doctorante et chargée de cours au Département des littératures de langue française, Université de Montréal

En ce 27 janvier, Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, qui marque également cette année le 70^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par l'Armée rouge, et compte tenu du contexte québécois et canadien des compressions en culture, je me propose ici de faire coïncider ces deux sujets qui pourraient, de prime abord, sembler incompatibles.

À un moment où à un autre de sa vie, ou encore sur une base régulière, tout amoureux des lettres s'entend poser la sempiternelle question concernant la pertinence d'un tel domaine d'études et de travail. Un interlocuteur vraisemblablement bien intentionné ne peut s'empêcher de demander: à quoi la littérature sert-elle, concrètement? Il n'y a rien de plus légitime — et je dirais, rien de plus nécessaire — que de se pencher sur cette interrogation. Nous vivons en effet dans une société qui donne priorité au matériel, au détriment du spirituel. La littérature peut sembler futile à ceux qui ne voient que l'utile. Or la littérature n'est rien de moins qu'essentielle.

Permettez-moi un instant de vous projeter dans un environnement hostile — il s'agit ici d'une mise en situation que permet, entre autres, la littérature —, dans une atmosphère

de dépouillement où prévaut la cruauté du genre humain. Nous savons que de telles circonstances ont parsemé l'Histoire et ont brisé bien des existences d'hommes et de femmes autrement semblables à nous. De 1939 à 1945, la Seconde Guerre mondiale a fait rage sur différents fronts, tuant des millions de soldats et de civils, et a fait proliférer les endroits où l'on touchait le fond. Ces «fonds» de l'humanité, ces «fonds» des dernières capacités physiques et psychologiques, étaient les camps de concentration et d'extermination nazis. Les détenus qui avaient une longue expérience de ces camps disaient que l'on n'en sortait que par la cheminée du crématoire. Dans ces lieux où régnaient l'injustice et la barbarie se tapissait aussi, dans l'ombre, la littérature.

Pendant son incarcération à Monowitz, un sous-camp d'Auschwitz, Primo Levi tentait d'expliquer à son ami alsacien Pikolo toute la profondeur et la beauté de la poésie de Dante. Au cœur même du cauchemar concentrationnaire, les prisonniers Primo et Pikolo récitait, traduisaient de la littérature, en discutaient, afin d'arriver à une élévation culturelle qui leur permettrait, ne serait-ce qu'un instant, d'échapper à leur condition de sous-homme.

À Buchenwald, Marcel Conversy récitait des poèmes de Paul Valéry, de Stéphane Mallarmé, de Paul Verlaine: «*Je m'isole avec ces enchanteurs et me trouve réconforté des merveilleuses images qu'évoquent les vers, là-bas au pays de l'illusion, du tendre, de la beauté, de la grâce, de l'amour. Durant quelques*



ILLUSTRATION TIFFET

Pendant son incarcération à Monowitz, Primo Levi tentait d'expliquer à son ami alsacien Pikolo toute la profondeur et la beauté de la poésie de Dante.

moments j'échappe à la géhenne, quel contraste!», at-il écrit en 1945, après sa libération.

Au milieu du malheur concentrationnaire, la jeune Polonaise Grazynka Chrostowska écrivait des poèmes qui lui permettaient d'exprimer avec des mots les souffrances qu'elle éprouvait. Avant son exécution à Ravensbrück, elle les a légués à son

amie Nina Iwanska, qui a pris soin de les apprendre par cœur et de les traduire en français afin de les partager avec d'autres détenues. C'est ainsi qu'en conservant une partie de l'essence de Grazynka, Nina a pu s'imprégner non seulement matérielle-ment, mais substantiellement du sens de ses vers.

À travers la création litté-

raire, à travers la traduction, à travers la récitation des poètes, connus ou méconnus, les prisonniers des camps nazis utilisaient leur intelligence et leur sens artistique à des fins de résistance face au désespoir et à l'impuissance. Écrire constituait une prise de liberté digressive dans la mesure où l'acte d'expression était strictement défendu dans les camps. Traduire, par la vertu du partage, établissait un lien entre les détenus de cette tour de Babel où se parlaient toutes les langues d'Europe. Réciter permettait aux prisonniers d'activer leur mémoire et d'évoquer, par le truchement de la littérature, des souvenirs de leur vie antérieure et de leur liberté. Les nazis leur avaient tout pris — leurs possessions, leur nom, leur dignité —, mais même dans le plus grand dénuement, il leur restait la culture.

Un lecteur d'aujourd'hui a tout un univers à apprendre des récits des survivants des camps. Ils contiennent une sagesse, une colère, une humilité qui en dit long sur notre condition humaine. La lecture des témoignages des survivants, de même que celle des quelques écrits rédigés pendant la captivité des prisonniers, permet aussi de comprendre toute l'importance de la littérature dans une situation limite.

À quoi, donc, la littérature peut-elle bien servir? Son rôle dans la situation extrême des camps de concentration et d'extermination nazis nous éclaire encore. Dans notre vie quotidienne également, elle peut aller jusqu'à nous rappeler notre appartenance au genre humain et nous redonner notre volonté de vivre.

ÉLECTIONS EN GRÈCE

Moment fondateur pour la nouvelle gauche

ALEXANDRE LEDUC

Candidat de Québec solidaire dans Hochelaga-Maisonneuve aux élections de 2014

C'est du jamais vu en Occident depuis la Deuxième Guerre mondiale: un parti de la gauche radicale élu démocratiquement sur une campagne de rejet de l'austérité. Cette victoire du parti Syriza de Alexis Tsipras marque un moment fondateur pour la nouvelle gauche en Europe et en Occident.

Avant cette victoire historique, la gauche démocrate occidentale n'avait rien de réjouissant à mettre en avant pour dire «oui, c'est possible». Rien pour dire «regardez, ils l'ont fait là-bas, pourquoi pas nous?». Les Chávez, Morales et Lula en Amérique latine étaient trop exotiques pour avoir une résonance réelle dans l'électorat en Europe ou en Amérique du Nord. Ils ne permettaient pas à la gauche occidentale d'illustrer son propos et de crédibiliser la solution de rechange politique qu'elle aspire à représenter.

Cela dit, la Grèce n'est pas le Québec, et les comparaisons boiteuses doivent être évitées. Les mesures d'austérité de Couillard, toutes détestables soient-elles, ne sont en rien comparables au désastre économique causé par la troïka (FMI, BCE, UE) dans le pays de Platon. S'il y a une chose à puiser dans l'expérience électorale grecque pour un parti anti-austérité comme Québec solidaire, c'est le discours emprunté par Tsipras pour faire la promotion de son programme et non ses mesures précises, mieux adaptées au contexte de la Grèce.

En effet, Syriza a tout misé sur l'espoir. Son slogan, «L'espoir est en marche» parle aux victimes de plusieurs années d'austérité qui, loin d'apporter une accalmie à la crise économique grecque, a plongé de nouvelles couches de travailleurs dans la pauvreté. Dans ses discours, Tsipras a beaucoup évoqué la dignité du peuple grec, bafouée à répétition par le chantage d'Angela Merkel, des institutions financières et de l'élite politique grecque et européenne. Voter Syriza, c'était en quelque sorte prendre une revanche sur l'histoire.

Cette victoire de la gauche radicale en Grèce est d'autant plus salulaire qu'elle réussit à canaliser le mécontentement populaire qui, autrement, aurait certainement pu être tenté par l'extrême droite du parti ouvertement fasciste Aube dorée. À preuve, en France, c'est le Front national de Marine Le Pen et non le Front de gauche de Jean-Luc Mélenchon qui profite du mécontentement populaire face à une situation économique difficile causée par l'austérité budgétaire de François Hollande.

La victoire d'Alexis Tsipras et de Syriza ouvre donc le champ des possibles. Plus tard, en 2015, auront lieu les élections législatives espagnoles. Le parti anti-austérité PODEMOS (nous pouvons) est à la tête des sondages. À terme, c'est le paradigme politique mondial qui pourrait être bousculé par de nouvelles victoires de la gauche ailleurs en Occident.

Les communistes ont connu la révolution russe de 1917. Les révolutionnaires latino-américains, la révolution cubaine de 1959. La gauche démocrate occidentale peut maintenant compter sur la victoire de Syriza.

L'exigence de transparence et le « contrôle social 2.0 »

Le renforcement des mesures de surveillance suit des tendances à l'œuvre depuis déjà plusieurs années. Les récents attentats terroristes ne font que les accentuer.

EMILIANO ARPIN-SIMONETTI

L'auteur est secrétaire de rédaction à la revue Relations.

Quiconque utilise Internet aujourd'hui doit s'attendre à ce que ses moindres faits et gestes puissent faire l'objet d'une surveillance continue et en temps réel. Si nous pouvions déjà le soupçonner, les troublantes révélations d'Edward Snowden sur l'étendue de la surveillance menée sur le Web par la National Security Agency (NSA) nous l'ont confirmé.

«Et alors? Si on n'a rien à se reprocher, on n'a rien à craindre», rétorqueront bien sûr quelques bonnes âmes. Derrière cette affirmation, c'est pourtant tout le potentiel totalitaire de nos sociétés de la surveillance et du contrôle social qui se profile. Elle trahit en effet la conscience d'être surveillé et le refoulement du malaise que cela provoque. Et c'est précisément dans ce refoulement que s'insinue le pouvoir, instillant la crainte, l'autocensure, la discipline. Conjuguée à l'injonction bien post-moderne d'affirmer son individualité sur tout ce que le Web 2.0 compte de plateformes «participatives», cette dynamique disciplinaire atteint un degré tel dans nos sociétés qu'on semble aujourd'hui nous dire: «dévoilez-vous sans crainte, c'est la preuve que vous n'avez rien à cacher».

Cette exigence quasi absolue de transparence, il est cepen-

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine, un extrait du dossier «Contrôle social 2.0» de la revue *Relations* (n° 776, janvier-février 2015, cjf.qc.ca/fr/relations)



dant crucial de rappeler que c'est d'abord et avant tout aux personnes qu'elle s'applique; les entreprises et les grands appareils d'État n'y sont pas tenus, sous prétexte de secret industriel, de sécurité nationale, ou de tout autre intérêt prétendument supérieur. Ce faisant, le contrôle public sur ces instances s'est effrité, tandis que leur pouvoir sur nous s'est accru considérablement, et ce, à la faveur de trois grandes dynamiques.

Il y a d'abord la mutation de l'économie capitaliste [...]. Ces dernières années, les grandes entreprises de la Silicon Valley, comme Google et Facebook, ont été à l'avant-garde de l'appropriation et de la marchandisation de ce que le «réseau des réseaux» produit le plus: des données sur ses utilisateurs.

Dans une économie capitaliste financiarisée, où les rendements reposent sur la prévisibilité des comportements des consommateurs et la re-

cherche du risque zéro, cette nouvelle mine d'or a trouvé un débouché tout désigné. L'analyse de plus en plus poussée de ces montagnes de données personnelles par le moyen d'algorithmes toujours plus sophistiqués permet d'assurer un profilage minutieux des comportements individuels. L'objectif est d'en susciter certains — les bons, c'est-à-dire ceux qui rapportent —, notamment au moyen de publicités hyper-ciblées et de programmes de récompenses de tout acabit. C'est ce qu'on appelle communément du «marketing behavioral», qui rajoute un nouveau degré de raffinement à la propagande commerciale déjà omniprésente dans nos vies.

À cette dynamique redoutable de la nouvelle économie s'en ajoute une autre, non moins implacable: la raison d'État. Les lois antiterroristes adoptées un peu partout en Occident après les attentats du

11 septembre 2001 ont renforcé les prérogatives des services de renseignement dans ces pays, leur permettant d'étendre considérablement la surveillance de leurs populations. C'est notamment le Patriot Act, aux États-Unis, qui a ouvert à la NSA l'accès aux bases de données des géants américains du Web et des télécommunications, dont Google, Apple et Facebook, permettant à l'agence d'espionner la quasi-totalité de la population américaine, mettant à profit les outils de profilage développés par l'industrie.

Cette dérive sécuritaire, qui pérennise l'état d'exception prétendument au nom de la défense de nos libertés, doit toutefois être comprise dans le cadre plus large de la transformation du rôle de l'État à l'ère néolibérale. Délaisant ses missions sociales, l'État se replie de plus en plus sur ses fonctions policières et sécuritaires pour se faire le grand protecteur du marché. Dans cette optique, les opposants politiques, toujours plus nombreux, sont de plus en plus conçus comme des ennemis à neutraliser plutôt que comme détenteurs d'une parole dissidente mais légitime, ce qu'exige pourtant la démocratie. Dès lors, ceux qui ont «quelque chose à cacher» sont désormais les citoyens qui portent un point de vue allant à l'encontre de l'ordre établi, comme ces écologistes qu'on ose qualifier d'«écoterroristes».

Dernier facteur — et non le moindre — de cette tempête parfaite qui balaye notre droit à la vie privée: le développe-

ment effréné des technologies numériques. Depuis quelques années, on ne compte plus les gadgets et les applications mobiles qui nous permettent de surveiller — parfois même à leur insu — nos proches ou encore notre propriété... avec au fond de nous la béance de savoir qu'aucun de ces instruments ne se substituera jamais au sentiment de confiance partagée que procure une collectivité tissée de liens forts.

On conçoit dès lors l'ampleur des luttes qui nous attendent si nous espérons regagner ces espaces d'authentique liberté, si précieux et essentiels à une vie collective riche, délestée de la peur constante de ce qui menace notre confort.

Plusieurs batailles en ce sens sont déjà amorcées [...]. Mais qu'elles aient lieu sur le terrain juridique ou sur celui des luttes politiques, elles nécessiteront que la connaissance de la programmation, du cryptage ou simplement du fonctionnement du réseau Internet soit plus largement accessible. C'est seulement à ce prix que l'on peut un jour espérer soumettre le développement technologique à un véritable contrôle démocratique, et le soustraire à la fois des mains expertes — pour qui il est devenu un instrument de contrôle social quasi totalitaire — et d'une dynamique industrielle qui nous asservit plutôt qu'elle ne nous libère.

Des commentaires ou des suggestions pour Des Idées en revues? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (chercheurs photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orfali et Karl Reaume (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Clirno et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Guy Taillefer (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumais et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis). DOCUMENTATION Manon Derome (commis). PRODUCTION Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin, et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Marie-Lune Houde-Brisebois, Nathalie Filion et Kevin McKissock. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (reponsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjoin-

ACTUALITÉS

BARRETTE

SUITE DE LA PAGE 1

Si les discussions avec Québec s'enlisent, le D^r Godin évoque la possibilité d'interpeller le premier ministre. *«On espère convaincre le ministère et le ministre qu'il faut mettre de l'avant des solutions qui vont vraiment donner des résultats pour les patients. Mais si ça ne bouge pas, on va aller cogner un étage plus haut».*

Actes délégués: menace?

Avancée pour les infirmières et les patients ou menaces envers les médecins de famille? Le ministre veut obliger les médecins à déléguer certains actes aux infirmières. *«Je peux très bien arriver demain matin et dire le PAP test n'est plus payable aux médecins, par exemple»,* a-t-il déclaré sur les ondes de TVA en fin de semaine. Le test PAP permet le dépistage du cancer du col de l'utérus, et c'est un test de routine chez les femmes.

Aux journalistes lundi, le ministre a précisé que cette décision ne serait pas *«unilatérale»*, mais découlerait de discussions avec les médecins. Toutefois, affirme-t-il, les lois pour agir existent. Et cela permettrait d'économiser, car *«pour un acte donné, une infirmière pourrait coûter jusqu'à quatre fois moins cher»*. Selon le ministre, des *«dizaines»* d'actes pourraient être

délégués. *«Tous les actes qui tiennent du suivi, les patients diabétiques, hypertendus, ce sont des choses qui demandent des conseils, un suivi»,* fait-il valoir.

Les infirmières attendent depuis longtemps plus d'ouverture pour que les outils qui existent déjà, comme les ordonnances collectives, puissent être utilisés efficacement pour élargir leur rôle.

Le Collège des médecins a appris dans les médias que le ministre songeait à déléguer certains actes médicaux aux infirmières. *«Il ne peut pas empêcher les médecins de poser des actes médicaux adéquats,* dit la responsable des communications Leslie Labranche. *Des actes sont nécessaires, par exemple le PAP test, en fonction des lignes directrices, et il ne peut empêcher les médecins de les poser.»* Par contre, le Collège précise que si Québec veut revoir la tarification des actes, c'est une question qui doit être réglée avec les fédérations médicales.

«Dire qu'on fait des PAP tests à la chaîne montre la méconnaissance totale du ministre pour la médecine de famille», s'indigne le D^r Louis Godin. Le PAP test est un élément de l'examen gynécologique complet, et n'est pas rémunéré en tant que tel. *«Si j'étais une patiente, je ne voudrais pas subir deux examens, un pour le PAP test avec l'infirmière et un second pour l'examen entier par le médecin. Le ministre part d'une légende urbaine pour faire croire que nous gagnons notre vie avec ça, c'est farfelu!»,* s'exclame le D^r Godin.

Des médecins ont indiqué qu'ils étaient tentés de porter plainte au Collège des médecins (CMQ), car les propos du ministre envers les médecins de famille, alors qu'il est aussi membre actif de cet ordre professionnel, dépasseraient le cadre prévu par le code de déontologie. Ils évoquent l'article 88, qui stipule que *«le médecin qui s'adresse au public doit communiquer une information factuelle, exacte et vérifiable. Cette information ne doit contenir aucune déclaration de nature comparative ou superlative dépréciant ou dénigrant un service ou un bien dispensé par un autre médecin ou d'autres professionnels»*.

Le CMQ ne peut confirmer si une plainte a été reçue, car cette information reste confidentielle tant qu'une plainte n'est pas retenue et déposée par le conseil de discipline devant le syndic de l'ordre.

Une omnipraticienne qui ne veut pas que son identité soit révélée a confié au *Devoir* que le ministre lui inspirait une telle crainte qu'elle n'oserait jamais déposer une plainte, même si elle estime que ce serait justifié. Elle considère que le ministre a une attitude *«méprisante et intrusive»* sur Twitter et dans certaines déclarations publiques. *«Il est bien plus puissant que moi. J'ai trop peur de cet homme. C'est pourquoi je n'ai pas fait de plainte officielle au CMQ»,* confie-t-elle.

Le Devoir

GRÈCE

SUITE DE LA PAGE 1

dévoiler la composition de son gouvernement d'ici mercredi.

L'Europe entrebâille la porte

Porté au pouvoir par une population qui n'en peut plus des politiques d'austérité imposées à leur pays par la troïka de ses créanciers (Union européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international), Alexis Tsipras s'est dit prêt à *«négocier avec nos partenaires une solution juste, viable, durable, qui bénéficie à tous.»* Fuie par tous les prêteurs privés, la Grèce vit depuis 2010 sous perfusion de créanciers internationaux, qui se sont engagés à lui prêter le montant colossal de 240 milliards d'euros en échange d'une austérité draconienne et de réformes qui ont mis le pays à genou.

Lesdits créanciers ne se sont pas montrés complètement fermés à des aménagements, qui pourraient prendre la forme d'une réduction des taux d'intérêt de certains prêts et à un allongement de leur durée. Jeroen Dijsselbloem a dit que les problèmes de la Grèce étaient *«toujours là»* et qu'ils devaient toujours *«être résolus»*, mais que la zone euro était prête à étudier des solutions concernant *«la viabilité de la dette»*. *«La situation grecque nécessite un dialogue»* sur les *«réformes»* et le *«meilleur chemin pour permettre à la Grèce de retrouver de la stabilité et de la croissance»*, a estimé le ministre français des Finances, Michel Sapin.

Championne de l'orthodoxie en cette matière, l'Allemagne refuse catégoriquement l'effacement d'une partie de la dette grecque. Cette question *«ne figure pas sur l'écran radar de la Commission»* européenne, a dit à son tour son président, Jean-Claude Junker. *«On ne veut pas faire des catégories spéciales pour tel ou tel pays»,* a déclaré au quotidien *Le Monde* sur cette question la directrice générale du FMI, Christine Lagarde.

Personne ne semble envisager une éventuelle sortie de la Grèce de l'euro, pas même les marchés qui ont gardé leur flegme toute la journée, à l'exception de la Bourse d'Athènes qui a perdu plus de 3%.

Sur la dette grecque, *«on ne va pas échapper à une renégociation»,* a toutefois estimé une source européenne. Son niveau actuel n'est *«pas soutenable»,* et *«toute solution qui ne passe pas par une réelle réduction de cette dette ne*



LEFTERIS PITARAKIS ASSOCIATED PRESS

Les journaux grecs ont salué lundi matin la victoire historique de la gauche radicale Syriza.

pourrait qu'entraîner une nouvelle crise en Grèce», a déclaré Jesus Castillo de la banque Natixis. Le problème est *«particulièrement difficile»* parce que *«chaque joueur devra trouver la manière d'alléger le fardeau de la dette de la Grèce sans heurter son opinion publique ni donner des incitations à d'autres pays ayant des problèmes de dette»*.

Tache d'huile

La victoire en Grèce d'un premier parti rejetant d'emblée les politiques d'austérité en Europe pourrait faire tache d'huile à la veille de plusieurs rendez-vous électoraux sur le continent, notamment en Italie, en Finlande, au Royaume-Uni, au Danemark, au Portugal et en Espagne. Très ressemblant à Syriza, le jeune parti de gauche Podemos mène dans les sondages en Espagne. Des partis de gauche plus traditionnels essaient aussi de surfer sur la même vague en Italie et au Portugal. La droite europhobe n'est pas en reste. La victoire de Syriza est *«un appel désespéré à l'aide du peuple grec»,* a affirmé l'UKIP, un parti britannique anti-Europe et anti-immigration. Elle marque *«l'ouverture du procès de l'euro-austérité»,* a ajouté la présidente du Front national en France, Marine Le Pen.

Le gouvernement de Syriza ne sera pas à l'abri, lui-même, de certaines tensions, prédisent des experts. Déjà le fruit du mariage de différents courants de gauche allant des sociaux-démocrates à d'anciens communistes, il aura, dans l'ANEL, un allié féroce *«anti-européen»*, mais aussi grand défenseur de la religion et autres valeurs conservatrices. *«Il s'agit d'une alliance bizarre et contre nature»,* dit le politologue Manos Papazoglou, de l'Université du Péloponnèse, qui ne manquera pas d'être testée lorsqu'il sera question d'immigration ou de politique sociale.

Le nouveau premier ministre grec n'a apparemment pas eu peur de froisser ses nouveaux amis dès le premier jour, en choisissant, pour la première fois en Grèce, de prêter serment lors d'une cérémonie civile plutôt que religieuse. Alexis Tsipras est allé ensuite se recueillir au mur des fusillés de Kesariani, commune proche d'Athènes, où 200 communistes ont été exécutés en 1944 par les nazis.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

Lire aussi • Élections en Grèce. Les marchés restent sereins. **Page B 1**

GOOGLE

SUITE DE LA PAGE 1

Selon des documents officiels diffusés sur le site de WikiLeaks, les services de renseignement américains ont réussi à mettre la main dans les dernières années, avec la complicité de Google, sur les courriels, le détail des comptes, mais également sur les métadonnées liées aux activités numériques de Sarah Harrison, Joseph Farrell et Kristinn Hrafnsson, journalistes et éditeurs du site versé dans le partage d'informations souvent compromettantes pour les entreprises et les gouvernements.

Cette collecte de données s'est jouée dans le cadre d'un mandat judiciaire et sous des accusations de «conspiration» et «d'espionnage». Les peines encourues pour les infractions citées dans les documents judiciaires sont passibles de «45 ans d'emprisonnement», souligne WikiLeaks.

Privacy Protection Act

Le média controversé dénonce vertement la légalité de telles demandes qui violeraient le Privacy Protection Act de 1980, dit le site de Julian Assange, qui doit protéger les éditeurs et journalistes de telles intrusions et auxquelles

« Quand l'équilibre entre la sécurité et l'intrusion dans la vie privée est difficile à atteindre, la transparence reste finalement une bonne attitude face aux requêtes des autorités ciblant des individus »

Le professeur Vincent Gauthrais

Google aurait dû s'opposer. Le site s'insurge également devant le fait que les trois personnes ciblées par les mandats ont été informées par le géant américain de l'existence d'une telle surveillance, deux ans après la réception des documents juridiques, soit en décembre dernier.

«Quand l'équilibre entre la sécurité et l'intrusion dans la vie privée est difficile à atteindre, dit M. Gauthrais, la transparence reste finalement

une bonne attitude face aux requêtes des autorités ciblant des individus. Transparence qui a été visiblement mal appréhendée ici.»

Les appels lancés lundi au bureau de Google en Californie sont restés lettre morte. Dans les pages du quotidien britannique *The Guardian*, un porte-parole du géant américain dit toutefois n'avoir fait que respecter la loi. *«Lorsque nous recevons une commission rogatoire ou une requête judiciaire, nous vérifions qu'elle respecte l'esprit et la lettre du droit avant de nous exécuter,* dit-il. *Si ce n'est pas le cas, nous pouvons émettre une objection. Notre feuille de route en la matière confirme d'ailleurs que nous défendons bien les intérêts de nos usagers»,* a-t-il ajouté.

Le site WikiLeaks est dans la ligne de mire du pouvoir américain depuis novembre 2010 et le début de la diffusion d'informations contenues dans près de 115 000 notes de service secrètes et confidentielles — et 130 000 autres non classées — de la diplomatie des États-Unis. Julian Assange, fondateur de WikiLeaks, vit reclus depuis 2012 dans l'ambassade de l'Équateur à Londres et fait face à une demande d'extradition de la Suède, qui veut le juger pour des agressions sexuelles alléguées, pour mieux l'envoyer par la suite se faire juger aux États-Unis, craint-il.

Le Devoir

COMMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

été arrêté pour parjure. Sa date de comparution était prévue pour le 7 janvier, mais elle a été reportée pour des raisons inconnues.

M. Cloutier témoigne depuis le 6 janvier dans le procès pour fraude de Boisbriand. Lors du contre-interrogatoire, les avocats de la défense ont découvert qu'il avait fait une déclaration vidéo de cinq heures aux enquêteurs le jour de son arrestation. Ce document n'a pas été communiqué aux accusés, contrairement aux règles applicables dans un procès criminel.

L'ami de Sonia

Gilles Cloutier affirme qu'il a été recruté sous la contrainte, en 2010, pour témoigner dans le procès de Boisbriand. Un enquêteur de la Sûreté du Québec (SQ), Eric Roy (prêté par la suite à la commission Charbonneau), lui aurait dit qu'il serait accusé *«comme les autres»* s'il ne l'aidait pas. En échange de son témoignage, il lui aurait promis l'immunité de poursuite.

C'est le même Eric Roy qui a convaincu Gilles Cloutier de collaborer avec la commission Charbonneau.

M. Cloutier a affirmé lors de son témoignage à la commission Charbonneau, en mai 2013, qu'il était le propriétaire d'une résidence de Pointe-au-Pic, dans Charlevoix, où il invitait des élus aux frais de Roche pour faire du *«développement des affaires»*. Il était en fait locataire. Il avait dû se rétracter publiquement lors des audiences publiques, attribuant son mensonge à *«de l'orgueil mal placé»*.

L'enquêteur Eric Roy, son collègue Stephan Cloutier et la procureure en chef de la commission, Sonia LeBel, auraient tous été impliqués dans la gestion du parjure. Les trois auraient rencontré Gilles Cloutier à sa résidence pour le rassurer.

C'est du moins ce qu'il affirme dans sa déclaration. Sonia LeBel lui aurait dit: *«Fais-toi en pas avec ça, c'est pas grave. Je te comprends. Tu as été 27 ans à dire ta maison. T'aurais pas dû dire que t'étais propriétaire. Fais-toi en pas, pis on va continuer.»*

M. Cloutier affirme qu'il avait *«une très bonne relation»* avec M^e LeBel. Il allait *«pratiquer le dimanche avec Sonia»*, en vue de son témoignage.

Effet boule de neige

La déclaration de cinq heures a fait boule de neige. Les avocats de MM. Poirier, Fontaine et M^{me} Michaud ont présenté deux requêtes pour forcer la commission Charbonneau à lui remettre toute la documentation pertinente sur la gestion du cas Cloutier.

Selon les allégations des requêtes, les enquêteurs Roy, Cloutier et M^e LeBel auraient *«joué un rôle important dans la gestion [des] affirmations mensongères»* de Gilles Cloutier.

Dans sa déclaration, Gilles Cloutier affirme même que l'enquêteur Roy avait rendu visite à son ex-conjointe pour qu'elle *«ferme sa gueule»*. Celle-ci disait à qui voulait bien l'entendre que Gilles Cloutier avait menti sur la propriété de la résidence de Pointe-au-Pic.

Dans un entretien au *Devoir*, l'ex-conjointe de M. Cloutier, Raymonde Faubert, a nié catégoriquement qu'Eric Roy lui ait dit de *«fermer sa gueule»*. *«Jamais Eric Roy ne m'a dit ça»,* affirme-t-elle. Par contre, elle avait bel et bien sonné l'alarme auprès de l'enquêteur Roy sur le parjure de son ex-conjoint, au sujet de la maison de Charlevoix et de plusieurs autres dossiers. *«À la suite du témoignage de Gilles, j'ai fait la liste de tous ses parjures. Il y en avait bien plus que quinze, s'exclame-t-elle. Je veux que la vérité sorte. C'est un menteur pathologique.»*

La commission Charbonneau a dépêché lundi deux de ses procureurs, Erika Porter et Simon Tremblay, au palais de justice de Saint-Jérôme. Après avoir demandé une ordonnance de non-publication sur le contenu des requêtes, M^e Porter s'est ravisée. *«De nombreux allégués et paragraphes [de la requête] sont niés parce que faux ou mal fondés»,* a plaidé M^e Porter.

Plus précisément, M^e Porter a nié que Sonia LeBel soit personnellement impliquée dans la gestion des affirmations mensongères de Gilles Cloutier, elle a nié les paroles qui lui sont attribuées, et elle a nié que M^e LeBel soit allée rencontrer le témoin pour le rassurer.

Par ses remarques, M^e Porter a indirectement porté un autre coup à la crédibilité, toujours plus faible, de Gilles Cloutier.

La défense était prête à assigner à témoigner Sonia LeBel et les enquêteurs Roy et Cloutier pour obtenir les documents recherchés. Une entente *in extremis*, impliquant la transmission de certains documents, a permis de leur éviter une virée à Saint-Jérôme.

Les 15 parjures qui lui sont imputés pèseront lourd sur la rédaction du rapport final de la commission. Ces parjures portent notamment sur le rôle de Guy Chevette dans le prolongement de la route 125, en échange d'un pot-de-vin de 100 000\$, l'organisation de cocktails au bénéfice du PQ, la vente d'une maison de M. Cloutier à un membre des Hells Angels et le versement de pots-de-vin au maire Vaudrin.

Les parjures allégués de Gilles Cloutier minent sa crédibilité et ils font peser de l'incertitude sur le procès des trois accusés de fraude dans le dossier de l'usine de traitement des eaux de Boisbriand. M. Cloutier est en effet le principal témoin pour de nombreuses infractions. Son témoignage n'est corroboré par personne dans bien des cas, et il repose sur des documents dont il est lui-même l'auteur.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com sur Facebook et sur Twitter	La rédaction Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541 Par courriel redaction@ledevoir.com Par télécopieur 514 985-3360 Publicité Au téléphone 514 985-3399 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305 Par télécopieur 514 985-3390	Avis publics et appels d'offres Au téléphone 514 985-3344 Par courriel avisdev@ledevoir.com Par télécopieur 514 985-3340 Petites annonces et publicité par regroupement Au téléphone 514 985-3322 Par télécopieur 514 985-3340	Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30) Au téléphone 514 985-3355 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559 Par courriel abonnements@ledevoir.com Par télécopieur 514 985-5967 Agenda culturel Par courriel agenda@ledevoir.com
--	---	--	---